

PRÉ-ÉTUDES URBAINES ET ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR L'ÉLABORATION
D'UN DOSSIER DE CRÉATION DE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE (ZAC) SUR LE SITE DE
CANTEBONNE (VILLERUPT)



BILAN DE LA CONCERTATION

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Présentation du contexte	3
Cadre réglementaire	3
1. PRÉAMBULE	5
2. DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION	5
A. Déroulement de la concertation	5
B. L'organisation d'une exposition ouverte au public	6
Panneaux d'exposition Phase 1 – Diagnostic	7
Panneaux d'exposition Phase 2 – Scénarios d'aménagement	9
C. L'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet	11
Les Ateliers :	11
• Atelier 1 : "Quelle vie de quartier?" – Samedi 27 février 2016, de 9h00 à 13h30	11
• Atelier 2 : "Devenez acteur du quartier !" – Vendredi 01 Avril 2016, de 17h30 à 20h30	14
• Atelier 3 : «Construisez le quartier» – Samedi 02 Juillet 2016, de 9h00 à 13h00	19
Le Voyage d'Étude :	22
• Voyage d'étude : «Visite à Trèves» – Samedi 21 mai 2016, de 9h00 à 17h00	22
La Réunion Publique :	25
• Réunion publique – Mercredi 28 Septembre 2016, de 18h30 à 20h00	25
D. L'organisation d'une ou de plusieurs balades sur le site de Cantebonne	26
• Diagnostic en marchant : «Balade sur site» – Samedi 30 Janvier 2016, de 9h30 à 13h00	26
E. La mise à disposition de registres	30
F. Mise en ligne des documents sur internet	30
G. La possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier	30
3. SYNTHÈSE DE LA PAROLE HABITANTE	31
ANNEXES	32
Délibération n°2015-10 – Conseil d'Administration du 15 juin 2015 : Objectifs poursuivis et modalités de concertation préalable à la création de la ZAC – secteur de Cantebonne	32
Annonce légale ZAC Cantebonne – 25 Juin 2015	33
Article paru dans le journal local Mosaïque – 25 Septembre 2015	34
Article paru dans le Républicain Lorrain – 15 Septembre 2016	34

INTRODUCTION

Présentation du contexte

L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval, maître d'ouvrage, souhaite réaliser à Cantebonne une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) d'une superficie d'environ 16 hectares et labellisée EcoQuartier.

Située au sud-ouest de la commune de Villersrupt, dans le quartier de Cantebonne, l'opération s'inscrit dans une volonté d'aménagement et de développement du territoire de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Alzette-Belval. Impulsé par l'EPA depuis sa création en 2012, le projet se construit en étroite collaboration avec l'État et les collectivités territoriales.

Le groupement « **Tracer La Ville / EGIS/ OTT & COLLIN / Acte 2 Paysage** » est chargé des études sur le périmètre de la ZAC.

Cadre réglementaire

La concertation constitue une démarche obligatoire dans le cadre de la création d'une ZAC (article L.300-2 du Code de l'urbanisme). Elle permet d'expliquer les objectifs, la démarche, les contraintes et enfin les propositions d'aménagement.

Cet article dispose en effet que les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

1. PRÉAMBULE

Par délibération en date du 15 juin 2015 le Conseil d'Administration (CA) de l'EPA Alzette-Belval a approuvé les objectifs poursuivis pour l'aménagement du site de Cantebonne à Villerupt (zone n° 10 du Programme Prévisionnel d'Aménagement) et les modalités de concertation préalables à la création de la ZAC :

Les objectifs poursuivis pour l'aménagement de la ZAC sont :

- Conforter la centralité secondaire du quartier de Cantebonne;
- Participer à la requalification de l'entrée de Ville de Villerupt;
- Améliorer l'accessibilité, la desserte et le maillage du site et du quartier;
- Développer une programmation mixte;
- Favoriser le développement de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale en concevant un EcoQuartier;
- Favoriser la création d'un corridor écologique reliant le Bois de Thil au Bois de Butte.

Le CA de l'EPA a approuvé les modalités de concertation suivantes :

- l'organisation d'une exposition ouverte au public;
- l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet;
- l'organisation d'une ou de plusieurs balades sur le site de Cantebonne;
- la mise à disposition de registres à la Maison du Projet de l'EPA Alzette Belval et à l'accueil des services techniques de la Ville de Villerupt;
- un accès à l'information via le site internet de l'EPA rappelant les objectifs, les modalités de la concertation ainsi que des éléments clés relatifs à l'avancement de l'élaboration du projet;
- la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval, site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche.

La concertation s'est déroulée pendant toute la durée de l'élaboration du projet et s'est achevée le 30 septembre 2016.

Les modalités de concertation sont précisées dans la délibération du CA de l'EPA du 15.06.2015 complétée, jointe en annexe.

2. DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

A. Déroulement de la concertation

Le tableau suivant retrace les différentes étapes et le suivi de la concertation réalisée dans le cadre de l'avancement du projet.

Éléments de procédure	Envoi ou date de l'événement
Délibération sur les objectifs poursuivis et modalités de concertation du site de Cantebonne à Villerupt (zone n° 10 du Programme Prévisionnel d'Aménagement) par le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Alzette-Belval	15 juin 2015
Ouverture et mise à disposition des registres de concertation	
Annonce légale administrative et judiciaire	25 juin 2015
Articles de presse	Mosaïque - octobre 2015 - n°5
Création de la page internet d'information relative au projet d'aménagement de la ZAC de Cantebonne	fin juin-début juillet 2015, après la délibération par le CA de l'EPA
Balade sur site	30 janvier 2016
Atelier 1 : «Quelle vie de quartier»	27 février 2016
Atelier 2 : «Devenez acteur du quartier !»	01 avril 2016
Exposition : Phase diagnostic - installation des panneaux	21 avril 2016
Voyage d'études : «A la découverte d'un quartier»	21 mai 2016
Exposition : Phase scénario - installation des panneaux	30 juin 2016
Atelier 3 : «Construisez le quartier»	02 juillet 2016
Réunion Publique	28 septembre 2016

Temps fort de la concertation	Moyens de communication	Date de publication
« Balade sur site »	Flyers toutes boîtes aux lettres Villerupt	La distribution des flyers et publications sur le site internet ont été réalisés au minimum 3 semaines avant l'événement
	Annonce sur le site Internet EPA	
	Annonce sur le journal municipal « rendez-vous de la quinzaine »	
	Affiches et flyers à la Mairie de Villerupt	

Atelier 1 : « Quelle vie de quartier ? »	Flyers toutes boîtes aux lettres Villerupt	La distribution des flyers et publications sur le site internet ont été réalisés au minimum 3 semaines avant l'événement
	Annonces sur le site Internet de l'EPA	
	Annonce sur le journal municipal « rendez-vous de la quinzaine »	
	Affiches et flyers à la Mairie de Villerupt	
Atelier 2 : « Devenez Acteur du quartier ! »	Flyers toutes boîtes aux lettres Villerupt	La distribution des flyers et publications sur le site internet ont été réalisés au minimum 3 semaines avant l'événement
	Annonce sur le site Internet de l'EPA	
	Affiches et flyers à la mairie de Villerupt	
« Visite à Trèves »	Flyers toutes boîtes aux lettres Villerupt	La distribution des flyers et publications sur le site internet ont été réalisés au minimum 3 semaines avant l'événement
	Annonce sur le site Internet EPA	
	Annonce sur le journal municipal « rendez-vous de la quinzaine »	
	Annonce sur le site Internet de la CCPHVA	
Atelier 3 : « Construisez les quartier »	Flyers toutes boîtes aux lettres Villerupt	La distribution des flyers et publications sur le site internet ont été réalisés au minimum 3 semaines avant l'événement
	Annonce sur le site Internet de l'EPA	
	Affiches et flyers à la mairie de Villerupt	
« Réunion Publique »	Flyers toutes boîtes aux lettres Villerupt	La distribution des flyers et publications sur le site internet ont été réalisés au minimum 3 semaines avant l'événement
	Annonce sur le site Internet EPA	
	Annonce sur le site Internet de la CCPHVA	
	Affiches et flyers Mairie de Villerupt	

B. L'organisation d'une exposition ouverte au public

Descriptif des lieux :

- Mairie de Villerupt - 5 avenue Albert Lebrun, 54190 Villerupt - horaires d'ouverture :
 - Tous les jours de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30
 - Le vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00
- EPA Maison du projet - Site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche - horaires :
 - Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00

Date d'exposition des panneaux :

- Phase diagnostic : installation des panneaux le 21 avril 2016
- Phase scénario : installation des panneaux le 30 juin 2016
- La clôture de l'exposition a eu lieu le 30 septembre 2016

Moyens de communication autour de l'exposition :

- Communication sur le site Internet de l'EPA (article internet mis en ligne fin avril)
- Tenue de l'exposition rappelée lors des ateliers de concertation

Commentaires des habitants :

Lors de l'exposition de la phase diagnostic, les panneaux laissaient la possibilité aux habitants de s'exprimer et de proposer des idées. Quatre commentaires ont été écrits par les habitants sur les panneaux :

- « Un grand complexe sportif avec salle de fitness encadrée par de vrais coachs. Let's my dreams come true ! »
- « C'est trop magnifique »
- « Installer plus de poubelles dans les rues pour une ville propre »
- « Aménager des espaces d'énergies renouvelables »
- « Gratuité des transports en commun pour les mineurs pour instaurer l'habitude de les utiliser... »

Panneaux d'exposition Phase 1 – Diagnostic

Installation des panneaux le 21 avril 2016 au siège social de l'EPA Maison du projet et Hôtel de Ville de Villerupt

Panneau 1 : Le contexte

UN ECOQUARTIER À CANTEBONNE

1# DIAGNOSTIC URBAIN

UN PROJET DE L'OIN ALZETTE - BELVAL
 Une Opération d'Intérêt National est une grande opération d'urbanisme menée grâce à un engagement fort de l'Etat et des collectivités sur un territoire considéré comme prioritaire au niveau national.
 L'OIN Alzette-Belval, menée par l'Etablissement Public d'Aménagement Alzette-Belval, a pour objectif dans les 20 prochaines années, d'aménager 210 hectares pour créer 8 300 logements neufs, en réhabiliter 300, accueillir des entreprises et de nouveaux équipements publics.

QU'EST-CE QU'UNE ZAC ?
 Une Zone d'Aménagement Concertée est une procédure d'aménagement, adaptée à la réalisation d'un projet complexe. Elle permet :
 - de concevoir les aménagements dans leur ensemble, à l'intérieur d'un périmètre défini, pour construire des équipements, des logements, des commerces et aménager l'espace public (voirie...);
 - d'associer les habitants, représentants de collectivités et associations, agriculteurs et autres acteurs concernés par l'élaboration du projet.

QU'EST-CE QU'UN ECOQUARTIER ?
 Un EcoQuartier, est un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable. Il doit réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.
 Tous ces critères doivent permettre à l'EcoQuartier d'insuffler une dynamique positive bénéfique aux autres quartiers.

QUELS OBJECTIFS POUR L'ECOQUARTIER DE CANTEBONNE ?

- Compléter l'offre de services (équipements, commerces de proximité),
- Participer à l'amélioration de l'entrée de ville de Villerupt,
- Améliorer l'accessibilité et les déplacements dans le quartier,
- Proposer une offre résidentielle adaptée à la diversité des besoins,
- Préserver la biodiversité, valoriser l'identité paysagère du quartier et la trame verte.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET :

- 671 nouveaux logements,
- 16,2 hectares de projet,
- 1 600 nouveaux habitants,
- 40 % d'habitats collectifs,
- 30 % d'habitats intermédiaires,
- 30 % de maisons individuelles (libre, jumelée et en bande),
- des commerces et services de proximité,
- un projet sur 15 ans.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA ZAC :

Étapes	2016	2017	2018
Études urbaines	[Bar chart showing duration from start to end of 2016]		
Dossier de Création de la ZAC	[Bar chart showing duration from start to end of 2016]		
Dossier de Réalisation de la ZAC	[Bar chart showing duration from start to end of 2016]		
Concertation	[Bar chart showing duration from start to end of 2016]		
Travaux phase 1 d'aménagement	[Bar chart showing duration from start to end of 2016]		

LE CONTEXTE

Logos: Tracer La Ville, egis, a.o.&c, EPA Alzette-Belval

Panneau 2 : Vivre dans un quartier agréable

UN ECOQUARTIER À CANTEBONNE

1# DIAGNOSTIC URBAIN

LES ENFANTS NE VONT PAS DANS LA RUE, CAR CE N'EST PAS ADAPTE POUR EUX !

INTÉGRER DES LIEUX PUBLICS DE QUALITÉ, DES AIRES DE JEUX, ETC...

IL N'Y A PLUS DE BOULANGERIE, PLUS DE BOUCHERIE ET PAS DE DISTRIBUTEUR BANCAIRE...

COMPLÉTER L'OFFRE DE COMMERCE ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ.

À CANTEBONNE, C'EST SOIT DES GRANDES MAISONS, SOIT LES CITES OUVRIÈRES... ÇA LAISSE PEU DE CHOIX !

PROPOSER UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE ADAPTÉE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS.

Qualité de vie

DEPOSEZ VOS IDEES !

VIVRE DANS UN QUARTIER AGREABLE

Logos: Tracer La Ville, egis, a.o.&c, EPA Alzette-Belval

Panneau 3 : Se déplacer à Cantebonne

UN ECOQUARTIER À CANTEBONNE

1# DIAGNOSTIC URBAIN



Cheminements modes doux

Place de la voiture

Transports en communs

SE DEPLACER FACILEMENT

Il n'y a rien pour faire du vélo ici, c'est dommage !

Créer des cheminements pour piétons et cyclables

Les voitures roulent trop vite sur la route départementale... Il y a trop de circulation !

Réduire l'impact de la voiture dans le quartier

Les gens se garent devant les maisons en face du collège pour déposer leurs enfants...

Améliorer les accès et la desserte devant le collège Théodore Mondy

Personne ne connaît réellement les horaires de bus ni où se trouvent les arrêts...

Améliorer l'accès aux arrêts de bus et renforcer l'offre

Tracer La Ville

egis

ao&c



Panneau 4 : Profiter du paysage

UN ECOQUARTIER À CANTEBONNE

1# DIAGNOSTIC URBAIN



Tame verte

Collecte des eaux pluviales

DEPOSEZ VOS IDEES !

Ce qu'on aime ici à Cantebonne, c'est la proximité avec la nature

Donner une vraie place au végétal comme élément de structuration et de qualité urbaine

Il y a de très belles promenades sur le plateau de Cantebonne

Valoriser le corridor écologique et reconstruire les liens entre le Bois de Thil et le Bois de Butte

L'aménagement des ouvrages techniques permet de créer de la nature en ville

Penser les ouvrages de collecte des eaux pluviales comme un élément attractif et d'animation du paysage

PROFITER DU PAYSAGE

Tracer La Ville

egis

ao&c



Panneaux d'exposition Phase 2 – Scénarios d'aménagement

Installation des panneaux le 30 juin 2016 au siège social de l'EPA Maison du projet et Hôtel de Ville de Villerupt. L'exposition se clôturera le 30 septembre 2016.

Panneau 1 : Scénarios d'aménagement

Panneau 5 : Jardiner dans le quartier

UN ECOQUARTIER À CANTEBONNE

1# DIAGNOSTIC URBAIN

Gestion des déchets

IL FAUDRAIT RESPONSABILISER LES GENS PAR RAPPORT AUX DECHETS, MAIS LE PROBLEME C'EST QUE C'EST DEJA COMPLIQUE DE FAIRE LE TRI...

VALORISER LES DECHETS ORGANIQUES PAR INCITATION AU COMPOSTAGE COLLECTIF

Jardins en ville

C'EST AGREABLE DE POUVOIR CUEILLIR DES FRUITS EN SE PROMENANT !

CONCILIER TRAME VERTE ET PAYSAGE "COMESTIBLE"

IL EST IMPORTANT DE PRESERVER LES JARDINS ET AUTRES POTAGERS !

INCLURE DES ESPACES DE POTAGERS DE TYPE JARDINS FAMILIAUX OU JARDINS PARTAGES

DEPOSEZ VOS IDEES !

JARDINER DANS LE QUARTIER

UN ECOQUARTIER À CANTEBONNE

2# SCÉNARIOS

SCÉNARIO 1 : UNE CENTRALITÉ RENFORCÉE

SCÉNARIO 2 : UN QUARTIER APAISÉ ET RELIÉ À SON ENVIRONNEMENT

SCÉNARIO 3 : AFFIRMER LE CENTRE HISTORIQUE DE CANTEBONNE

LE SCÉNARIO 1 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 690 logements
- 38 % de logements collectifs
- 32 % de logements intermédiaires
- 30 % de logements individuels, jumelés et groupés
- 2400 m² de surface de commerces et de services
- 12 % d'espaces publics végétalisés (dont jardins)

LE SCÉNARIO 2 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 690 logements
- 38 % de logements collectifs
- 32 % de logements intermédiaires
- 30 % de logements individuels, jumelés et groupés
- 2400 m² de surface de commerces et de services
- 14 % d'espaces publics végétalisés (dont jardins)

LE SCÉNARIO 3 EN QUELQUES CHIFFRES :

- 670 logements
- 40 % de logements collectifs
- 31 % de logements intermédiaires
- 39 % de logements individuels, jumelés et groupés
- 2400 m² de surface de commerces et de services
- 15 % d'espaces publics végétalisés (dont jardins)

Panneau 2 : Scénario préférentiel



Photos des panneaux d'expositions



C. L'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet

Chaque temps fort de la concertation organisé a fait l'objet d'un compte-rendu publié sur le site internet de l'EPA à la page Concertation - ZAC de Cantebonne.

Les Ateliers :

Plusieurs actions ont été organisées pour inviter le public à apporter sa contribution au contenu du plan d'aménagement de la ZAC Cantebonne :

- Atelier 1 : «Quelle vie de quartier» - Samedi 27 Février 2016, de 9h00 à 13h30 ;
- Atelier 2 : «Devenez acteur du quartier !» - Vendredi 01 Avril 2016, de 17h30 à 20h30 ;
- Atelier 3 : «Construisez le quartier» - Samedi 02 Juillet 2016, de 9h00 à 13h00

- Atelier 1 : "Quelle vie de quartier?" – Samedi 27 février 2016, de 9h00 à 13h30

Théorie : Synthèse de la visite du site / Le diagnostic revue par les habitants

Le Transect est une ligne virtuelle qui permet d'étudier un ou des phénomène(s) et des occurrences sur un territoire déterminé. C'est un dispositif d'observation de l'espace, une manière d'intégrer des processus fonctionnels, de décrire des mécanismes et systèmes de pratique et d'occupation de lieux préalablement définis. Cette méthode d'analyse qui ne peut être réalisée à l'échelle d'une ville pour des raisons pratiques, s'adapte parfaitement à une lecture microscalaire d'un territoire et de ses dynamiques.

Les 3 itinéraires réalisés avec les habitants ont permis de parcourir le site et ses abords à travers 3 thématiques différentes : « Vivre dans le quartier », « La nature en ville » et « Se déplacer à Cantebonne ».

En s'appuyant sur des exemples de benchmarking, les habitants ont été invité lors de ce premier atelier à réaliser la synthèse de la balade tout en identifiant des enjeux urbains pour le projet.

Déroulement de l'atelier :

- L'atelier s'est organisé autour de 3 groupes de l'ordre de 5-10 personnes. Chaque groupe a été installé à une grande table, accompagné par 2 membres de l'équipe mandataire.
- Les itinéraires et les thématiques abordées ont été réparties en 3 tables.
- Des stylos et des feuilles de calque ont été disposés sur les tables, pour y matérialiser une partie des enjeux identifiés par les habitants.
- A l'aide des membres de l'équipe, les habitants et autres acteurs institutionnels ont pu retranscrire ce qu'ils ont vu, vécu, entendu à l'aide de dessins, photos, textes et autres formes graphiques.

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
La nature en ville
Se déplacer à Cantebonne

Samedi 27 Février 2016
EPA Alzette-Belval, site de Micheville, à Audun-le-Tiche

QUELLE VIE DE QUARTIER ?

Deuxième étape d'une série d'ateliers de concertation

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

Rendez-vous à l'EPA Alzette-Belval,
site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche.

9h - accueil café
9h30 - Quelle vie de quartier ?
12h30 - échanges et bilan de l'atelier autour
du verre de l'amitié

Merci de confirmer votre participation
au 03 83 80 40 22 ou epa@alzette-belval.fr

Création graphique : Tracer la Ville et Abelles, UA

Etablissement
Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

<http://www.epa-alzette-belval.fr/cantebonne.php>

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
 La nature en ville
 Se déplacer à Cantebonne

Samedi 27 Février 2016
 EPA Alzette-Belval, site de Micheville, à Audun-le-Tiche

QUELLE VIE DE QUARTIER ?

Deuxième étape d'une série d'ateliers de concertation

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

COMPTÉ - RENDU DE L'ATELIER

Etablissement Public d'Aménagement ALZETTE-BELVAL

Tracer La Ville CONSULTANT EN URBANISME | egis | acte 2 paysage | ao&c

INTRODUCTION

Les objectifs de la concertation :

- Associer les habitants tout au long de l'élaboration du projet urbain
- Présenter les objectifs, élaborer les scénarios avec les habitants et co-construire le projet
- Evaluer et intégrer les propositions des habitants en vue d'enrichir les diverses étapes du projet

L'ordre du jour de la matinée :

- 9h - Accueil café
- 9h30 - Présentation de l'atelier
- 10h - Atelier : «Quelle vie de quartier ?» (présentation et échanges sur les scénarios d'aménagement)
- 12h30 - Echanges et bilan de l'atelier autour d'un verre de l'amitié

Objectifs de l'atelier :

- Réagir sur les différents scénarios proposés
- Apporter des éléments de réflexion
- Susciter des questionnements, des interrogations, nourrir le débat
- Produire un document graphique qui synthétise les résultats de l'atelier

SE DÉPLACER À CANTEBONNE

transports publics, circulation, mode doux, itinéraires, stationnement

VIVRE LE QUARTIER

logement, loisirs, environnement, démographie, services & équipements

LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

espaces verts, biodiversité, végétation, paysage, jardins

Les schémas ci-dessus ont été réalisés avec les participants aux ateliers : implantation de la trame verte, des densités bâties, des accès principaux au futur quartier et tracé des axes de déplacements véhiculaires et modes doux.

SYNTHÈSE DES TRAVAUX SUR TABLES

Participants :

L'atelier s'est organisé autour de 3 tables : 7 habitants par tables étaient présents tout au long des discussions.

Thématiques



Se déplacer à Cantebonne



La place de la nature en ville



Vivre dans le quartier

Constat des habitants	Enjeux	Propositions des habitants
Le quartier de Cantebonne donne l'impression d'être isolé.	Veiller à ce que le futur quartier participe au désenclavement du quartier de Cantebonne. Relier la partie ouest et est de Cantebonne.	Proposer une bonne irrigation du quartier par des circulations douces, en lien avec des cheminements à développer dans le reste de Villerupt. Il en est de même pour les transports en commun qui doivent être plus lisibles et desservir davantage le quartier.
Le bus de la ligne 321 vers le Luxembourg circule difficilement dans les rues, notamment autour du rond-point devant la pharmacie.	Participer au développement de l'offre en transport en commun, l'accessibilité, la cadence et la desserte.	Prévoir des gabarits de voiries suffisants pour permettre aux bus de circuler à l'intérieur du nouveau quartier. Réorganiser les itinéraires des lignes de bus pour desservir le quartier.
Le positionnement des nouveaux accès, ainsi que leur traitement doivent anticiper les risques d'engorgement du centre de Cantebonne. Le problème du débouché vers la RD devra faire l'objet d'un travail sur la largeur de la rue et l'aménagement du carrefour. Des habitants du chemin de la Heute sont opposés à ce débouché.	Faciliter l'accès au futur quartier tout en participant à l'amélioration des conditions de déplacement à Cantebonne.	Positionnement des accès au nouveau quartier : l'un au niveau de la jonction entre RD 27 / chemin de Thil, et le second à proximité du collège Théodore Monod.
De nombreux habitants circulent à vélo sur le plateau et en direction des chemins de randonnée. Le vélo est peu utilisé pour se rendre en centre-ville.	Faciliter les déplacements modes doux à Cantebonne. Renforcer les itinéraires de promenade.	Créer des cheminements doux piétons et cyclables. Créer des liaisons piétonnes inter-quartier.
La circulation autour du collège est aujourd'hui saturée aux heures de pointe.	Repenser la circulation autour du collège Théodore Monod pour faciliter l'accroche du nouveau quartier.	Redéfinir un schéma de circulation à l'échelle du quartier
De nombreux problèmes de stationnement sont constatés dans les usages au niveau de la Cité Rerman. Il faudrait faire quelque chose pour les garages. A noter que de nombreuses personnes ont réuni deux habitations pour en faire une seule. Il semble compliqué de créer un accès au futur quartier en passant par la cité Rerman, les rues y sont trop étroites.	Régler les dysfonctionnements dans la Cité Rerman	Le périmètre de l'étude devrait intégrer la Cité Rerman.
Il est important d'inclure des jardins partagés ou familiaux dans le projet.	Inclure des espaces de potagers de type jardins familiaux ou jardins partagés.	S'appuyer sur les jardins qui existent. Recenser les jardins entretenus et ceux laissés à l'abandon.
Cantebonne est un lieu de promenade privilégié pour les habitants de Villerupt. Il faudrait que cela puisse perdurer.	Veiller à renforcer et pérenniser ce sentiment privilégié de proximité avec la nature, constitutif du paysage naturel du quartier de Cantebonne.	Développer la trame verte en s'appuyant sur l'identité paysagère de Cantebonne. Faciliter la relation avec la nature en développant des itinéraires de promenades.
Les ouvrages techniques (noues, bassins de rétention des eaux pluviales, etc.) pourraient permettre d'apporter une qualité paysagère supplémentaire au projet.	Penser les ouvrages de collecte des eaux pluviales comme un élément attractif et d'animation du paysage.	La collecte des eaux de pluies pourrait venir renforcer les atouts écologiques du quartier.
Les espaces verts devant les habitations de Cantebonne ont tendance à disparaître pour laisser place à des aires de stationnement.	Donner une vraie place au végétal comme élément de structuration et de qualité urbaine.	Mettre en place des prescriptions paysagères.
Il manque des espaces verts publics et surtout des aires de jeux pour les enfants à Cantebonne. Les habitants souhaiteraient la présence de poubelles et de bancs dans les espaces verts.	Penser l'espace public, ses usages et ses fonctions, pour générer un cadre de vie.	Intégrer des lieux publics de qualité, des aires de jeux, de pique nique, un mobilier urbain fonctionnel et qualitatif.
Il manque un lieu de centralité à l'échelle du quartier, qui puisse fédérer et réunir.	Créer une nouvelle centralité pour le quartier de Cantebonne	Le centre du quartier pourrait être localisé proche de l'entrée du futur EcoQuartier, afin qu'il puisse générer des conditions d'attractivité bénéfique pour l'ensemble de Cantebonne.
Il y a beaucoup d'attente quant à l'arrivée d'un commerce de proximité qui puisse répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du quartier. D'autres types de commerces ont été évoqués : coiffeur, boulangerie, bar, restaurant, vente de produits bio, distributeur bancaire... A ce titre, l'emplacement des commerces du scénario 1 est bien perçu car situé à proximité du collège et moins enclavé à l'échelle de Cantebonne. De plus, l'accès devant le collège Théodore Monod semble pertinent. Des services à la personne sont également demandés : médecins, kiné, accueil petite enfance...	Compléter l'offre de commerce et de services de proximité.	Prévoir et intégrer dans le projet : • Un commerce alimentaire accompagné de petites cellules pour des services de proximité (boulangerie, un guichet bancaire automatique, un lieu de vie avec restaurant / pizzeria, un bar, ...). • Une maison de santé / maison médicale (radio, médecins, prises de sang) Réaliser un travail sur la promotion du territoire de Cantebonne et sur son attrait pour attirer les populations.
Il faudrait prévoir les impacts du nouveau quartier sur le parc de logements existants en proposant une grande mixité de typologies de logements, car il y a beaucoup de maisons en vente à Cantebonne.	Répondre à la demande des besoins résidentiels des actuels et futurs habitants.	Proposer une grande mixité de typologies de logements.

◦ Atelier 2 : "Devenez acteur du quartier !" – Vendredi 01 Avril 2016, de 17h30 à 20h30

Théorie

Communément appelé le «Forum participatif», cette méthode de concertation est un moyen d'utiliser le théâtre comme outil interactif afin de faire émerger la parole. La mise en situation permet aux habitants et autres acteurs du territoire de se projeter dans le projet au travers du langage théâtral.

Les habitants ne sont pas simples spectateurs du projet et de son élaboration mais deviennent de véritables acteurs du projet.

Outre l'aspect récréatif que cela suppose, d'un point de vue sociologique, cette méthode facilite les interactions, propose une façon originale et décomplexée aux participants de prendre la parole et d'exprimer leurs opinions.

A la suite de la visite du site et de la réalisation de l'« Atelier 1 : Quelle vie de quartier ? », le groupement d'étude a élaboré un certain nombre de personnages qui ont été mis en scène lors de cet atelier. Il s'agissait de proposer une première mise en situation qui a permis, d'une part, la mise en récit du projet à l'aide des habitants, et d'autre part de tester certaines pistes de réflexions et d'orientations de projet.

Déroulement de l'atelier :

- L'atelier s'est organisé sous la forme d'un jeu de rôle
- Le groupement d'étude a élaboré un certain nombre de personnages « types », comme par exemple :
 - Une jeune maman
 - Un libéral qui travaille dans le quartier (profession libérale)
 - Un commerçant (gérant de son commerce implanté dans le quartier)
 - Un enfant
 - Une personne inactive, à la recherche d'un emploi
 - Une personne retraitée
 - Une personne à mobilité réduite
 - Un jeune actif travaillant au Luxembourg
- Chaque personnage a été « doublé » : l'un habite dans le futur quartier, l'autre dans le quartier existant de Cantebonne.
- Les participants se sont retrouvés autour d'une table, encadrés par 2 membre(s) du groupement.
- Chaque participant, a tiré au sort une fiche sur laquelle étaient définis son personnage, ses caractéristiques, sa situation, ses habitudes...
- L'objectif était d'inciter les participants à se projeter dans le projet, par le biais d'un personnage fictif, en le mettant en situation et faisant le récit de vie du quartier de ce dernier. Il était donc demandé aux habitants de se focaliser sur des points programmatiques (ceux issus des panneaux d'exposition), dans l'objectif d'élaborer une démarche opérationnelle (continuité par rapport à l'atelier précédent).

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
 La nature en ville
 Se déplacer à Cantebonne

DEVEZ
ACTEURS DU QUARTIER !

Troisième étape d'une série d'ateliers de concertation

1 Balade — 2 Atelier — 3 Théâtre — 4 Maquette — 5 Réunion publique

Rendez-vous au « Foyer associatif Robert Bouillon »
 47 avenue de la Libération à Villerupt.

17h30 - accueil des participants
 18h00 - Atelier de Théâtre participatif
 19h30 - échanges et bilan de l'atelier autour du verre de l'amitié

Merci de confirmer votre participation
 au 03 83 80 40 22 ou epa@alzette-belval.fr

Etablissement Public d'Aménagement **ALZETTE-BELVAL**

<http://www.epa-alzette-belval.fr/cantebonne.php>

Création graphique : Tracer la Ville et Ateliers

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
 La nature en ville
 Se déplacer à Cantebonne

Vendredi 01 Avril 2016
 Salle Robert Bouillon, Cantebonne - Villerupt

DEVEENEZ
ACTEURS DU QUARTIER !

Troisième étape d'une série d'ateliers de concertation

1 Balade — 2 Atelier — 3 Théâtre — 4 Maquette — 5 Réunion publique

COMPTE - RENDU DE L'ATELIER

Etablissement Public d'Aménagement ALZETTE-BELVAL

Tracer La Ville CONSULTANT EN URBANISME

egis

acte 2 paysage

ao&c

INTRODUCTION

Les objectifs de la concertation :

- Associer les habitants tout au long de l'élaboration du projet urbain
- Présenter les objectifs, élaborer les scénarios avec les habitants et co-construire le projet
- Évaluer et intégrer les propositions des habitants en vue d'enrichir les diverses étapes du projet

L'ordre du jour de la soirée :

- 17h30 - Accueil des participants
- 18h - Présentation de l'atelier
- 18h15 - Atelier Théâtre participatif : « Devenez acteur du quartier ! »
- 19h30 - Echanges et bilan de l'atelier autour d'un verre de l'amitié

Objectifs de l'atelier :

- Approfondir le travail commencé lors de l'atelier précédent
- Tester ensemble le schéma d'intention issu des remarques précédentes
- Concrétiser les idées et propositions des habitants à travers une mise en scène interactive
- Récolter des éléments programmatiques constitutifs d'un projet de vie de quartier
- Produire un document graphique qui synthétise les résultats de l'atelier



L'atelier s'est déroulé autour d'un jeu de rôle. Ainsi, 16 personnages fictifs ont été imaginés par le groupement d'étude, présentés sous forme de petites fiches et distribués aux participants.



SE DÉPLACER À CANTEBONNE

transports publics,
 circulation, mode doux,
 itinéraires,
 stationnement

VIVRE LE QUARTIER

logement, loisirs,
 environnement,
 démographie, services &
 équipements

LA PLACE DE LA NATURE EN VILLE

espaces verts,
 biodiversité,
 végétation, paysage,
 jardins



ENZO

Garçon de 7 ans

Enfant

Enzo vient d'emménager avec ses parents dans l'EcoQuartier de Cantebonne. Il est en classe de CE1 à l'école Joliot Curie. Il vient de se faire de nouveaux amis et aime jouer avec eux en rentrant de l'école. Pour Enzo, le meilleur moment de la journée c'est d'aller s'acheter des confiseries à la boulangerie de quartier.

Thématiques abordées :

- Mobilités et déplacements
- Offre de commerces et de services
- Espaces publics



ZOÉ

Fille de 15 ans

Enfant

Zoé habite Cantebonne avec ses parents. Elle est en 3ème au collège Théodore Monod, et passe son Brevet cette année. Tous les jours elle se rend au collège à vélo. Elle pratique une activité sportive et aime se réunir avec ses amis.

Thématiques abordées :

- Mobilités et déplacements
- Espaces publics



LOUISE

Femme de 83 ans

Personne retraitée

Doyenne de Cantebonne, Louise a vécu une grande partie de sa vie à Villerupt/Cantebonne. Elle a vu évoluer son quartier, et aujourd'hui Louise est bien heureuse d'avoir pu acquérir un logement adapté à son âge dans l'EcoQuartier de Cantebonne.

Thématiques abordées :

- Logements
- Accessibilité



ALAIN

Homme de 72 ans

Personne retraitée

Depuis qu'il est à la retraite, Alain aime jardiner. Habitant à Cantebonne depuis des années, il a donc saisi l'opportunité de pouvoir louer un potager situé dans le nouveau quartier qui s'est construit à côté de chez lui. Il souhaiterait pouvoir partager sa passion avec d'autres, et transmettre son savoir faire aux plus jeunes.

Thématiques abordées :

- Logements
- Jardins / potagers
- Vie de quartier



MICHEL

Homme de 43 ans

Personne en recherche d'emploi

Michel, habite Cantebonne et est en situation de recherche d'emploi. Il se dit que l'EcoQuartier qui s'est construit à côté de chez lui, peut peut-être lui offrir de nouvelles perspectives professionnelles pour un emploi de proximité.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Offre de commerces et de services



LAURA

Femme de 26 ans

Personne en recherche d'emploi

Laura, jeune diplômée, vient de s'installer dans l'EcoQuartier de Cantebonne avec son compagnon. Elle espère trouver du travail au Luxembourg, mais ne se ferme aucune porte. Elle réfléchit d'ailleurs de plus en plus à monter sa micro-entreprise.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Offre de commerces et de services



ADAM

Homme de 52 ans

Personne à Mobilité Réduite

Après un séjour dans les Alpes, Adam s'est blessé au ski : fracture du genou ! Il va devoir rester immobilisé pendant 1 mois, avant de pouvoir entamer une longue rééducation. Il se dit que les prochains mois vont être difficile. Il va donc devoir s'organiser en conséquence.

Thématiques abordées :

- Accessibilité
- Offre de commerces et de services
- Espaces publics



ISABELLE

Femme de 27 ans

Personne à Mobilité Réduite

Isabelle est déficiente visuelle. Elle aime se promener et pouvoir être en contact avec la nature. Elle apprécie le calme et la tranquillité, mais aussi de pouvoir accéder aux services de proximité. C'est pourquoi elle est venue s'installer dans ce nouveau quartier.

Thématiques abordées :

- Accessibilité
- Qualité paysagère
- Espaces publics



GUILLAUME

Homme de 32 ans

Jeune parent

Guillaume habite à Cantebonne et est jeune papa d'un petit garçon de 2 ans. Il souhaite pouvoir passer plus de temps avec son fils, se promener, jouer dans un parc / square, et aimerait ne pas être dépendant de l'automobile.

Thématiques abordées :

- Qualité paysagère
- Espaces publics
- Mobilités et déplacements



DELPHINE

Femme de 35 ans

Jeune parent

Delphine est jeune maman d'une petite fille. Elle habite l'EcoQuartier de Cantebonne. Elle est encore en congés maternité. Elle va bientôt devoir reprendre son travail et souhaiterait inscrire sa fille dans la crèche qui se trouve dans le quartier.

Thématiques abordées :

- Mobilités et déplacements
- Offre de services



PAULINE

Femme de 24 ans

Jeune active

Pauline vit toujours chez ses parents à Cantebonne et travaille depuis peu au Luxembourg. Elle souhaite déménager mais ne sait pas encore où s'installer.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Mobilités et déplacements
- Typologies d'habitats



LUCAS

Homme de 32 ans

Cadre

Lucas vient de trouver un travail à Longwy et décide de s'installer dans l'EcoQuartier de Cantebonne avec sa famille. La proximité avec la nature, les écoles, les commerces de proximité l'ont convaincu. Il se dit que c'est un cadre idéal pour fonder une famille et s'épanouir.

Thématiques abordées :

- Qualité de vie
- Offre de commerces et de services
- Qualité paysagère



ANTHONY

Homme de 41 ans

Travailleur indépendant / libéral

Anthony, est infographiste et vient de monter sa micro-entreprise. La perspective d'un espace de co-working dans l'EcoQuartier de Cantebonne l'enchanté puisqu'il ne travaillera plus seul, à son domicile, et espère peut-être pouvoir faire incubé ses idées au travers de projets collaboratifs.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Offre de services



HÉLÈNE

Femme de 31 ans

Travailleur indépendant / libéral

Hélène habite Cantebonne et est infirmière libérale. Elle se déplace tous les jours de patients en patients en voiture. Elle aimerait bien développer son activité tout en réduisant ses déplacements. Elle pense intégrer une structure médicale, pour proposer ses services.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Offre de services
- Mobilités, déplacements et stationnement



FRANÇOISE

Femme de 41 ans

Commerçante

Françoise vient d'ouvrir une petite coopérative de producteurs locaux. Cela fait 15 ans qu'elle habite Cantebonne, mais avec la construction de ce nouveau quartier, elle s'est enfin décidée à lancer sa petite affaire, pour valoriser les produits locaux.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Jardins / portagers
- Offre de commerces et de services



GEORGES

Homme de 56 ans

Commerçant

Georges est propriétaire d'un petit commerce à Cantebonne. Cela fait quelques années qu'il hésite à fermer son activité, mais avec la construction du nouveau quartier et l'arrivée de nouveaux habitants, il espère pouvoir donner un second souffle à son commerce.

Thématiques abordées :

- Activités / emplois
- Offre de commerces et de services

SYNTHESE DU JEU DE ROLE

PARTICIPANTS :

16 PERSONNES ONT PARTICIPE AU JEU DE ROLE



LE SCHEMA D'INTENTION DE PROJET CI-CONTRE SYNTHETISE L'ENSEMBLE DES CROQUIS, SCHEMAS, REFLEXIONS, ISSUS DE L'ATELIER PRECEDENT : "QUELLE VIE DE QUARTIER".

LA VOLONTÉ EST DE POSITIONNER LA NOUVELLE CENTRALITÉ (COMMERCES, SERVICES, ETC.) EN ENTREE DE LA ZONE, A PROXIMITÉ DU COLLEGE. UNE TRAME VERTE D'UNE ÉPAISSEUR CONFORTABLE (AVEC UNE VOIE DOUCE), ACCOMPAGNE LA TRANSITION ENTRE LES ESPACES AGRICOLES ET LE LOTISSEMENT DES PRAIRIES DE CANTEBONNE EN BORDURE DU SITE. UNE SECONDE TRAME PENETRE LE QUARTIER ET L'IRRIGUE DE L'INTERIEUR PAR DES CHEMINEMENTS PIETONS. LA PARTIE BATIE LA PLUS DENSE DU PROJET SE CONCENTRE LE LONG DE LA VOIRIE PRINCIPALE, ET EN BORDURE DE LA CITE RERMAN.

LES PARTICIPANTS DE L'ATELIER SE SONT APPLIQUÉS SUR CE SCHEMA POUR ILLUSTRER LEUR PROPOS, ET SPATIALISER LE QUOTIDIEN PROJETÉ DE LEUR PERSONNAGE.

CA SERAIT INTERESSANT DE PROPOSER UNE OFFRE RESIDENTIELLE QUI DIFFERE DE CE QUE L'ON TROUVE DANS LE QUARTIER

ON POURRAIT METTRE EN PLACE UN PEDIBUS POUR SECURISER LES TRAJETS DES ENFANTS

IL MANQUE UN CENTRE MEDICO-SOCIAL A CANTEBONNE QUI REGROUPE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

LA RD27 EST UN AXE COMPLIQUE A FRANCHIR QUI DIVISE CANTEBONNE EN DEUX

LA PROXIMITÉ AVEC LE COLLEGE POURRAIT ATIRER UNE CLIENTELE SUPPLEMENTAIRE POUR MON COMMERCE

IL N'Y A PAS DE CRECHE A CANTEBONNE !

ET SI ON MONTAIT UNE COOPERATIVE DE PRODUCTEURS POUR FAVORISER LES CIRCUITS COURTS ?

MOI, JE SOUHAITE MONTER DES ATELIERS DE JARDINAGE AVEC LES JEUNES DU QUARTIER POUR TRANSMETTRE MON EXPERIENCE

S'IL Y AVAIT UN ESPACE DE CO-WORKING, AVEC INTERNET EN TRES HAUT DÉBIT, JE POURRAIS MONTER MA MICRO-ENTREPRISE



- Atelier 3 : «Construisez le quartier» – Samedi 02 Juillet 2016, de 9h00 à 13h00

Théorie : Maquette participative, Approche spatiale du projet

La maquette participative propose aux participants de l'atelier de travailler, en collaboration avec des professionnels, sur la spatialisation du projet et la matérialisation des idées qui ont émergé à la suite des précédents ateliers. Il s'agit de concrétiser et de finaliser les temps forts de l'action de concertation, toujours au travers d'un outil ludique et original, facilitant la participation du public. L'objectif attendu était de travailler sur l'espace public et ses différentes fonctions, d'anticiper les possibles conflits d'usages et d'y apporter les meilleures solutions.

Déroulement de l'atelier :

- L'atelier maquette s'est organisé autour de 2 groupes de travail, d'approximativement 10 à 15 personnes, répartis sur 2 tables différentes, encadrés par 2 membres du groupement, pour accompagner les participants dans la réalisation de la maquette.
- 2 maquettes au 1/200 ème des espaces publics structurants du nouveau quartier ont été réalisées :
 - L'espace public central : trame verte
 - Le parvis du collège / entrée de nouveau quartier
- Un socle pour chaque secteur préparé par le groupement d'étude a été mis à disposition des groupes de travail.
- Chaque groupe a réalisé une proposition d'aménagement des deux secteurs utilisant le matériel mis à disposition par le groupement (arbres, jardins, cheminements, etc.).
- Au terme de la séance de travail, chaque groupe a présenté sa thématique et la maquette réalisée, avec les différents aménagements proposés.

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
La nature en ville
Se déplacer à Cantebonne

Samedi 02 Juillet 2016
EPA Alzette-Belval, site de Micheville à Audun-le-Tiche

CONSTRUISEZ LE QUARTIER

Quatrième étape d'une série d'ateliers de concertation

1 Balade — 2 Atelier — 3 Théâtre — 4 Maquette — 5 Réunion publique

Rendez-vous à l'EPA Alzette-Belval,
site de Micheville 57 390 Audun-le-Tiche.

9h00 - Accueil café
9h30 - Atelier : « Construisez le quartier »
12h00 - Echanges et bilan de l'atelier autour
du verre de l'amitié

Merci de confirmer votre participation
au 03 83 80 40 22 ou epa@alzette-belval.fr

Etablissement
Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

<http://www.epa-alzette-belval.fr/cantebonne.php>

Création graphique : Tracer la Ville et Ateliers UA

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
 La nature en ville
 Se déplacer à Cantebonne

Samedi 02 Juillet 2016
 EPA Alzette-Belval, site de Micheville à Audun-le-Tiche

CONSTRUISEZ LE QUARTIER

Quatrième étape d'une série d'ateliers de concertation

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

COMPTÉ - RENDU DE L'ATELIER

Etablissement Public d'Aménagement ALZETTE-BELVAL

Tracer La Ville CONSULTANT EN URBANISME

egis

acte 2 paysage

ao&c

INTRODUCTION

Les objectifs de la concertation :

- Associer les habitants tout au long de l'élaboration du projet urbain
- Présenter les objectifs, élaborer les scénarios avec les habitants et co-construire le projet
- Évaluer et intégrer les propositions des habitants en vue d'enrichir les diverses étapes du projet

L'ordre du jour de la matinée :

- 09h00 - Accueil des participants - Café
- 09h30 - Présentation de l'atelier
- 10h00 - Atelier de Maquette participative : « Construisez le quartier »
- 12h00 - Échanges et bilan de l'atelier autour d'un verre de l'amitié

Objectifs de l'atelier :

- Concrétiser spatialement toutes les idées recueillies au travers des différents ateliers et les tester en maquette
- Travailler ensemble la forme et le contenu des espaces publics, ses différentes fonctions
- Anticiper les possibles conflits d'usages et y apporter les meilleures solutions
- Proposer et matérialiser les premiers éléments de vie de quartier

SE DÉPLACER À CANTEBONNE

transports publics,
circulation, mode doux,
itinéraires,
stationnement

IMAGINER LES ÉQUIPEMENTS

logement, loisirs,
environnement,
démographie, services &
équipements

IMPLANTER LA NATURE DE VILLE

espaces verts,
biodiversité,
végétation, paysage,
jardins



L'atelier s'est déroulé en deux groupes, avec chacun un fond de plan à l'échelle 1/200 des espaces publics structurants du nouveau quartier à savoir :

- L'espace public central : la trame verte
- Le parvis du collège Théodore Monod / entrée du nouveau quartier

Il a été demandé à chaque groupe de réaliser une proposition d'aménagement des deux secteurs utilisant le matériel mis à disposition par le bureau d'études : arbres, jardins, cheminements, volumes bâtis (logements collectifs, intermédiaires, maisons individuelles, etc...), équipements publics de loisirs et de plein air.

GROUPE 1 : ESPACE PUBLIC CENTRAL – TRAME VERTE

Participants : 16 personnes ont participé à la maquette



Synthèse du Groupe 1 :

- Les intersections des cheminements piétons, à l'intérieur de la trame verte structurante, constituent des lieux de rencontre à l'échelle du quartier. Les habitants proposent d'y implanter des jardins partagés, des pelouses ouvertes, des vergers, des bancs et des jeux, pour favoriser le partage et les échanges ;
- Afin de valoriser les jardins et potagers existants, les habitants ont exprimé leur souhait d'implanter des potagers (de 50 m²) regroupés pas 4 à l'intérieur de la trame verte, délimités par de petites haies. Ces jardins seraient structurés autour de petites cabanes servant de remise à outils et matériaux ;
- Pour faciliter l'accès aux espaces de rencontre et aux potagers, il est proposé de positionner des places de stationnements (3 à 5) à proximité, et ce afin de bloquer l'accès du parc aux véhicules tout en permettant la desserte ;
- Dans la partie du parc qui jouxte l'axe principal, en aval, les habitants souhaiteraient la mise en place d'un jardin pédagogique.
- La structuration des cheminements doux à l'intérieur de la trame verte, mais aussi plus largement à l'échelle du quartier, devra faciliter les liaisons vers le chemin de Thil.

GROUPE 2 : PARVIS DU COLLÈGE THÉODORE MONOD

Participants : 12 personnes ont participé à la maquette



Synthèse du Groupe 2 :

- La reprise de l'espace public devant le collège semble inévitable, tant cet espace devra absorber de nombreux flux véhiculaires drainés par le futur EcoQuartier de Cantebonne, le lotissement des Prairies de Cantebonne, les commerces, et ceux existants (transport en commun, bus scolaire, desserte du collège, etc.) ;
- Il y a une réelle volonté de créer un espace qualitatif et apaisant devant le collège, avec une circulation repensée favorisant et sécurisant la traversée des piétons. Des habitants proposent même l'implantation d'une petite restauration de type snack / friterie et des bancs sur cet espace, pour générer des lieux de rencontre et de convivialité ;
- Il convient de séparer les flux et les arrêts des bus (scolaires et transport urbain), il est proposé deux implantations distinctes tout en sécurisant les différentes dessertes ;
- Le prolongement de cet espace vers le nouveau quartier marque son entrée. En conséquence, il est proposé de maintenir la place devant les futurs commerces pour réaliser ce lien ;
- Il faudra être vigilant quant à la question du stationnement devant les commerces de proximité. Il est évoqué la possibilité de réaliser un parking sur le toit des commerces afin de libérer de la place au sol pour les piétons et la végétation ;
- Les terrains constructibles le long de la rue du 19 mars 1962, s'ils accueillent des immeubles collectifs, devront intégrer suffisamment de place de stationnement pour que les voitures ne restent pas dans la rue. A noter que ces bâtiments devront être proches de la voirie, pour laisser des fonds de jardins assez grands pour y créer des potagers.

Le Voyage d'Étude :

Afin d'illustrer et de concrétiser les différentes idées développées par le projet, un voyage d'étude à Trèves, en Allemagne, et plus particulièrement dans le quartier du Petrisberg, a été organisé.

- Voyage d'étude : «Visite à Trèves» – Samedi 21 mai 2016, de 9h00 à 17h00

Théorie : à la découverte d'un quartier

En complément du travail effectué en atelier, le voyage d'étude a permis d'examiner in-situ l'aménagement d'un quartier d'habitation réalisé récemment, et permis aux habitants, élus, techniciens, d'appréhender l'organisation spatiale et la concrétisation des idées de projet.

Déroulement de la balade :

- Visite guidée d'un quartier mixte (le quartier de Petrisberg à Trèves).
- Une rencontre avec des acteurs du quartier s'est organisée pour permettre un échange avec les participants à la visite.

Nombre de personnes présentes :

- 22 participants.

Un EcoQuartier à Cantebonne
Allons visiter un quartier exemplaire à Trèves

Samedi 21 Mai 2016
 EPA Alzette-Belval, site de Micheville à Audun-le-Tiche

VISITE A TREVES

Évènement en marge d'une série d'ateliers de concertation pour le projet de Cantebonne

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

09h00 - Rendez-vous à l'EPA Alzette-Belval, site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche
 09h30 - Départ en car de l'EPA
 10h30 - Visite du quartier de Petrisberg à Trèves
 12h30 - Déjeuner - Panniers repas fournis par l'EPA
 17h00 - Retour en car à l'EPA

Places limitées - Merci de vous inscrire à l'évènement
 au 03 83 80 40 22 ou epa@alzette-belval.fr

Création graphique: Tracer la Ville et Atelier UA

Etablissement Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

<http://www.epa-alzette-belval.fr/cantebonne.php>

Un EcoQuartier à Cantebonne
Allons visiter un quartier exemplaire à Trèves

Samedi 21 Mai 2016
EPA Alzette-Belval, site de Micheville, à Audun-le-Tiche

VISITE A TREVES

Evènement en marge d'une série d'ateliers de concertation pour le projet de Cantebonne

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

Voyage

09h00 - Rendez-vous à l'EPA Alzette-Belval, site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche
09h30 - Départ en car de l'EPA
10h30 - Visite du quartier de Petrisberg à Trèves
12h30 - Déjeuner - Paniers repas fournis par l'EPA
17h00 - Retour en car à l'EPA

Établissement Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

UN SITE CHARGÉ D'HISTOIRE

30 avant J.C : Création d'un camp militaire romain.

1938 : Construction de la caserne Kimmel et du camp de baraques qui sera utilisé durant la seconde guerre mondiale comme camp pour les prisonniers de guerre.

1945 : Occupation des troupes Françaises et construction de l'hôpital militaire « André Genet » dans lequel se trouve aujourd'hui le Campus II de l'Université de Trèves.

1958 : Construction du château d'eau qui ne sera exploité que jusqu'en 1988 car trop petit pour subvenir aux nouveaux besoins de la ville liés à sa rapide expansion.

1988-1999 : Retrait des forces Françaises.

2000 : Réalisation d'une étude de faisabilité pour la reconversion du Petrisberg.

2002 : Cérémonie de restitution du Petrisberg à la commune de Trèves. Le concept pour le développement du nouveau Petrisberg est arrêté et trois bâtiments de la caserne sont déjà achevés.

2003 : Lancement de la construction (canal paysager, accès routier principal, installations de loisirs, centre WIP...).

2006-2012 : Construction et livraison des quartiers résidentiels.

LE NOUVEAU PETRISBERG : UN QUARTIER URBAIN HORS DU COMMUN

Le nouveau Petrisberg, quartier d'une superficie d'environ 70 ha, est situé sur un ancien terrain militaire qui a fait l'objet d'une reconversion urbaine. La société «EGP» (Entwicklungsgesellschaft Petrisberg GmbH) gère le développement et la commercialisation de ce quartier urbain, représentatif et visionnaire pour l'habitat, le travail et les loisirs. Le « Nouveau Petrisberg », se caractérise par la mise en place de nouveaux concepts immobiliers avec l'exigence de vouloir apporter des solutions aux besoins les plus divers : appartements en copropriété, maisons individuelles, maisons avec cour, résidences multi-générationnelles, logements pour étudiants, habitats participatifs, habiter et travailler sous un même toit, bureaux, ...

La stratégie de développement de l'EGP se caractérise par le développement de projets et de réalisations immobilières novateurs, une architecture innovante, une haute performance énergétique, un développement créatif de produits, un marketing réussi et des conseils à l'investissement.

EN QUELQUES CHIFFRES

Superficie du projet : env. 70 ha

Superficie cessible destinée aux logements: env. 15 ha

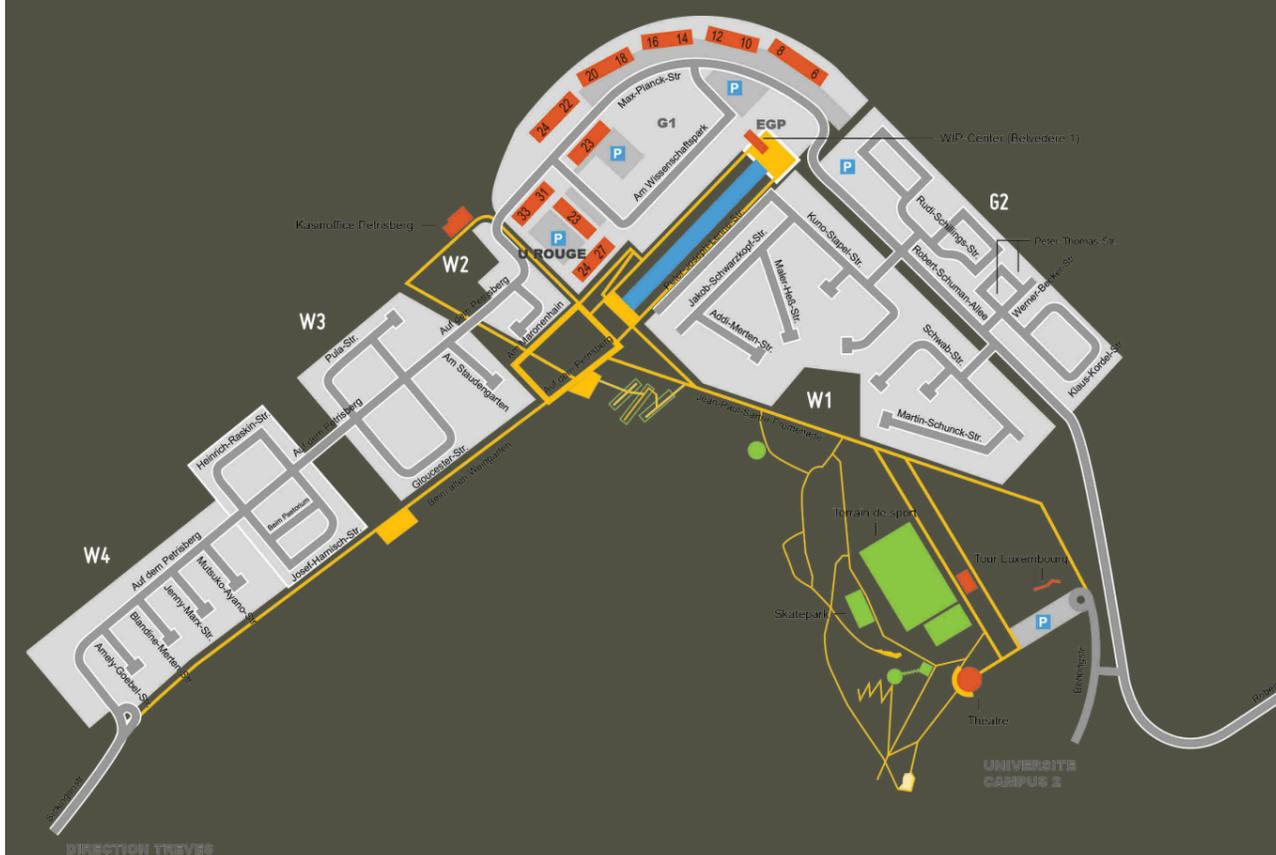
Superficie cessible destinée aux activités économiques : env. 15 ha

Environ 500 constructions (maisons et collectifs) destinées aux logements

Développement de 350 000 m² de plancher dont 25 000 m² de rénovation d'anciennes casernes

4 secteurs destinés aux logements regroupant 195 parcelles pour maisons individuelles, 17 maisons, 169 logements collectifs en petits immeubles, soit un total de 381 logements

ORGANISATION DU QUARTIER



G2 LE QUARTIER CRÉATIF

Le quartier créatif est un quartier attrayant à usage mixte qui combine habitat et travail. Il se situe le long de la Robert-Schuman-Allee. Ce projet est unique au niveau régional. Sous le slogan «travailler au rez-de chaussée, habiter à l'étage», les terrains à bâtir attirent principalement des prestataires de services tels que les médecins, avocats ou designers, qui souhaitent réaliser ici leur rêve d'une conception individuelle de logement qui combine travail et habitat.

dans le cadre de l'Exposition horticole régionale 2004 de Trèves. Les maisons privées ont été visitées à maintes reprises et ont été récompensées de nombreux prix pour leur conception et leur réalisation.

aux premières maisons de ce type et sur la base d'un dialogue entre voisins, une «cour commune» a été créée, sur une parcelle d'environ 400 mètres carrés, entourée par des bâtiments en forme de L ou de U. Le défi qui s'est présenté ici a été la disposition des fenêtres et des façades afin d'offrir à chaque partie un niveau élevé de bien-être résidentiel et de vie privée.

W2 MAISONS INDIVIDUELLES ET BI-FAMILIALES

Entre 2005 et 2007 et contrairement à toutes les autres phases de construction, un quartier résidentiel «d'une seule pièce» a été érigé dans le parc paysager Maronenhain. Le projet promotionnel, lauréat d'un concours souscrit par la Société EGP, a été conçu et réalisé par la Société KE.Design en collaboration avec l'entreprise de construction Matthias Ruppert, en tant qu'habitat clé en main. Il comporte des maisons mitoyennes et des maisons à cour de 125 à 200 mètres carrés.

W4 HABITAT COLLECTIF : MAISONS À COUR

Dans le quartier résidentiel W4, un accent particulier a été mis sur les formes d'habitat collectif. Le « vivre ensemble » est au centre des préoccupations et c'est dans cette perspective que depuis 2008, en lisère de la forêt domaniale, des réinterprétations contemporaines de maison à cour ont été réalisées. Des groupes d'habitation de cinq maisons s'organisent sur des parcelles allant jusqu'à 1 100 m², autour d'une cour commune et offrent à la fois proximité de voisinage et vie privée.

W1 MAISONS INDIVIDUELLES ET APPARTEMENTS EN COPROPRIÉTÉ SUR LE CANAL PAYSAGER

Depuis 2003, sur la Robert-Schuman-Allee, des maisons individuelles et des immeubles collectifs avec appartements en copropriété de grand standing et penthouses luxueux ont été construits.

W3 MAISONS INDIVIDUELLES

De 2006 à 2008, autour du Château d'eau et de la Lindenplatz, entre le sentier panoramique et la forêt domaniale, des maisons individuelles et des maisons à cour ont été construites sur des parcelles de grande envergure. Il a été possible d'élaborer les planifications en se basant sur l'expérience positive du projet Habiter sur le Canal paysager, en particulier en ce qui concerne les maisons à cour. Contrairement

Pour plus d'information : <http://www.petrisberg.de>

La Réunion Publique :

Afin de clôturer les actions de concertation menées dans le cadre de l'élaboration du plan programme du projet de ZAC de Cantebonne, une réunion publique s'est tenue, présentant les orientations d'aménagement de la ZAC, restituant la parole habitante et synthétisant les conclusions de la concertation.

- Réunion publique – Mercredi 28 Septembre 2016, de 18h30 à 20h00

Théorie : Présentation des résultats de la concertation et restitution de la parole habitante

- Clôturer la période de concertation,
- Présentation d'un bilan des actions menées,
- Valorisation de la participation habitante,

Bilan de la réunion publique du 28 septembre 2016 : 100 participants environ (habitants, élus, représentants de l'EPA et bureau d'étude en charge de l'étude pré-opérationnelle).

Le Maire de Villerupt a rappelé les enjeux du projet de Cantebonne pour le territoire soit le développement d'une offre commerciale et de services répondant au besoin de la population, la production d'une nouvelle offre de logements et le développement de la mobilité.

Le Directeur Général de l'EPA a rappelé les différentes étapes de la concertation qui se sont déroulées notamment depuis janvier 2016. Cette réunion publique vient clôturer les actions de concertation.

Le bureau d'étude rappelle les contraintes et les atouts du site de Cantebonne. Il présente les grandes orientations d'aménagement de la ZAC et le phasage de l'opération.

Suite à cette présentation, les habitants ont émis plusieurs remarques et interrogations. Elles sont synthétisées ci-dessous. Elles ont majoritairement porté sur l'acquisition foncière des terrains via la procédure d'expropriation. En effet, les habitants qui se sont exprimés ont vanté la qualité du projet présenté mais s'opposent à l'expropriation des terrains et surtout aux prix proposés par l'EPFL.

- Un habitant interroge l'EPA sur la poursuite de la procédure suite à l'arrêté préfectoral déclarant d'utilité publique le projet de ZAC à Cantebonne. L'EPA indique qu'une enquête parcellaire débutera à partir d'octobre 2016.
- Un habitant s'interroge sur l'intérêt général du projet. L'EPA rappelle que l'arrêté préfectoral déclarant l'utilité publique du projet a été pris en avril 2016.
- Un autre demande à l'EPA quelle partie (expropriant ou exproprié) peut saisir le juge de l'expropriation. L'EPA indique que le juge de l'expropriation peut être saisi par l'expropriant à partir de l'ouverture de l'enquête préalable à la DUP ou par l'exproprié à partir de la notification de l'ordonnance de transfert de propriété.
- Des habitants indiquent avoir acheté un terrain à France Domaine en 2010 et s'interrogent sur le fait que la Ville n'a pas préempté leur bien en sachant qu'une opération d'aménagement allait être mise en œuvre. Le droit de préemption ne portant pas sur une zone urbaine, la ville n'a pas été informée de la vente du terrain.
- Un habitant questionne l'EPA à propos du porteur de projet pour le pôle médical. L'EPA indique que le projet est encore au stade de la programmation. Le porteur de projet n'a pas encore été identifié.
- Un habitant interroge l'EPA sur le montant de l'investissement global (travaux) du projet. L'EPA indique que le montant des travaux, à ce stade des études, est estimé à plus de 10 millions d'euros pour les deux phases d'aménagement. Il est précisé qu'un équilibre d'opération est recherché sur ce site.
- Une habitante demande si les logements construits seront adaptées aux personnes à mobilité réduite. L'EPA indique que c'est aujourd'hui une obligation de construire ce type de logements. De même, les espaces publics seront adaptés.
- Une habitante interroge l'EPA sur l'avenir du monde paysan sur ce territoire. L'EPA indique que le Projet Stratégique Opérationnel (PSO) de l'EPA prévoit de travailler en priorité sur les friches et les dents creuses. L'EPA précise qu'un travail de concertation a lieu avec la SAFER, les chambres d'agriculture et les représentants de la profession agricole afin de tenir compte des impacts des opérations d'aménagement de l'OIN et de proposer des terrains de compensation aux agriculteurs.

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
La nature en ville
Se déplacer à Cantebonne

Mercredi 28 Septembre 2016
Salle du Conseil Municipal, Mairie de Villerupt

REUNION PUBLIQUE

Cinquième étape d'une série d'ateliers de concertation

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

Rendez-vous à la Mairie de Villerupt
Salle du Conseil Municipal
5 avenue Albert Lebrun 54 190 Villerupt.

18h30 - Réunion Publique,
présentation du projet d'aménagement de la
ZAC de Cantebonne

Merci de confirmer votre participation
au 03 83 80 40 22 ou epa@alzette-belval.fr

Etablissement
Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

<http://www.epa-alzette-belval.fr/cantebonne.php>

Création graphique : Tracer la Ville et AtelierUA

D. L'organisation d'une ou de plusieurs balades sur le site de Cantebonne

- Diagnostic en marchant : «Balade sur site» – Samedi 30 Janvier 2016, de 9h30 à 13h00

Théorie

Communément appelé «diagnostic en marchant», l'expérience du terrain est une action qui s'inscrit dans un processus d'analyse partagée entre habitants et représentants institutionnels.

Le diagnostic en marchant est une méthode inspirée des premières expériences de «diagnostic survey» pratiquées par Patrick GEDDES (biologiste et sociologue britannique) pour répondre à une nécessité d'appréhension à la fois locale et globale des lieux. Selon GEDDES, cette méthode d'exploration par le terrain et donc le vécu des habitants rencontrés, permettait d'identifier «ce qui fait patrimoine» au sens sociologique du terme.

Jean-Yves PETITEAU (sociologue et chercheur au CNRS français), reprend ce mode opératoire en approfondissant la démarche de l'enquête par la pratique de l'espace urbain en marchant, ce qu'il appelle l'«itinéraire». Pour PETITEAU, «la méthode des itinéraires est une démarche centrée sur l'écoute sensible de ceux qui interrogent dans leur culture et expérience quotidienne le territoire réel et imaginaire qu'ils habitent. Leur récit déstabilise tout travail d'enquête savante ou journalistique fondé sur le recueil d'un témoignage ou d'une opinion. Leur prise de parole inaugure par l'énonciation de références et contextes d'ordinaire négligés ou invisibles 'un passage à l'acte' qui agence dans l'espace / temps des rapports qui construisent et ménagent un territoire. Aussi, l'expérience des itinéraires c'est suivre ceux qui nous guident par le corps et la parole sur un territoire qu'il invente et construit par la mise en scène de son récit.»

Déroulement de la balade :

- La visite du site organisée par le groupement d'étude s'est appuyée sur les expériences de GEDDES et de PETITEAU.
- Trois itinéraires ont été proposés aux participants avec un certain nombre d'arrêts, qui se sont calqués sur les thématiques abordées tout au long des ateliers de concertation.
- Pour faciliter la déambulation ainsi que les échanges, les itinéraires ont été répartis en 3 groupes d'environ 10-15 personnes.
- Chaque groupe a été animé par deux membres de l'équipe : l'un pour la conduite de l'itinéraire et les échanges, l'autre pour le recueil du récit des habitants.

Un EcoQuartier à Cantebonne
Venez ! Parlons-en !

Vivre dans le quartier
 La nature en ville
 Se déplacer à Cantebonne

Samedi 30 Janvier 2016
 Salle Robert Bouillon, Cantebonne - Villerupt

BALADE SUR SITE

Première étape d'une série d'ateliers de concertation

- 1 Balade
- 2 Atelier
- 3 Théâtre
- 4 Maquette
- 5 Réunion publique

Rendez-vous au « Foyer associatif Robert Bouillon »
 47 avenue de la Libération à Villerupt.

9h30 - accueil café
 10h - présentation du projet et du calendrier
 10h30 - balade sur site
 12h - échanges et bilan de la promenade autour du verre de l'amitié

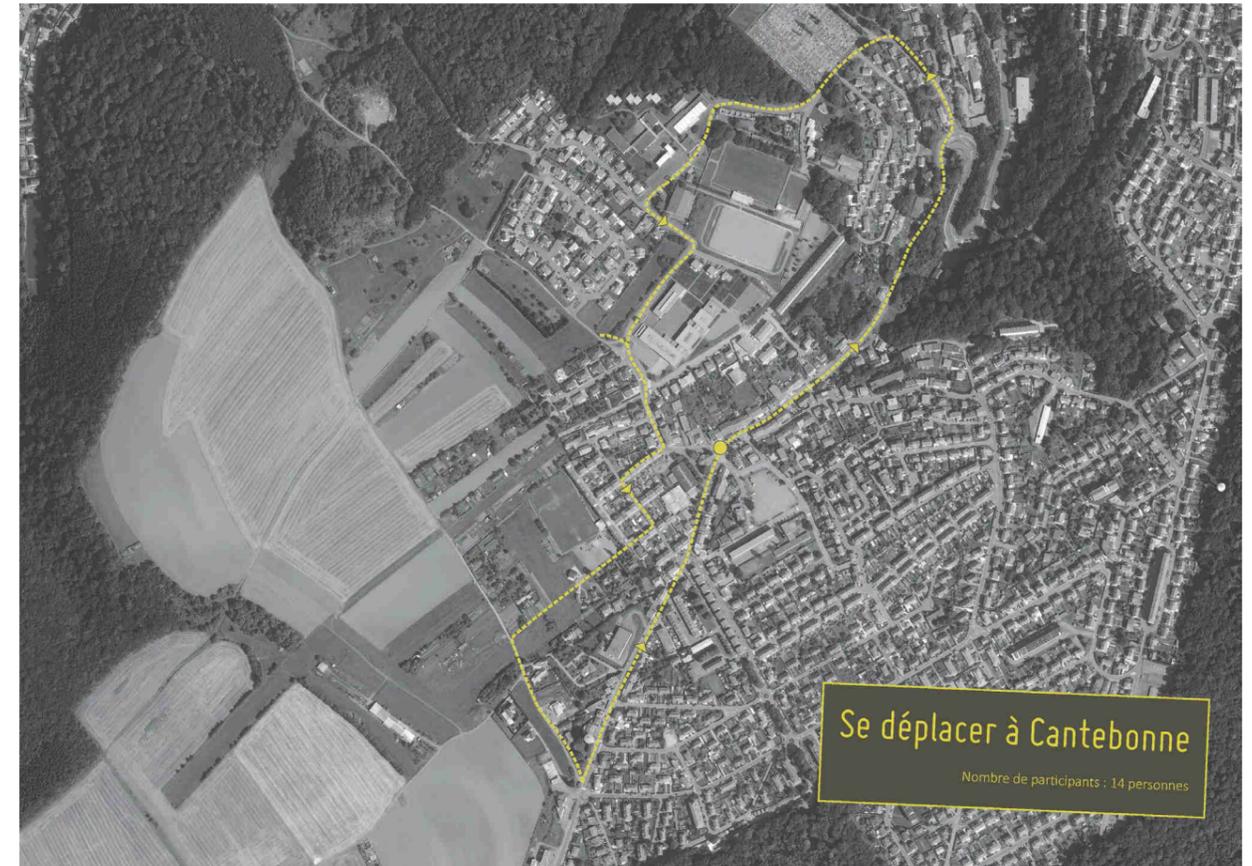
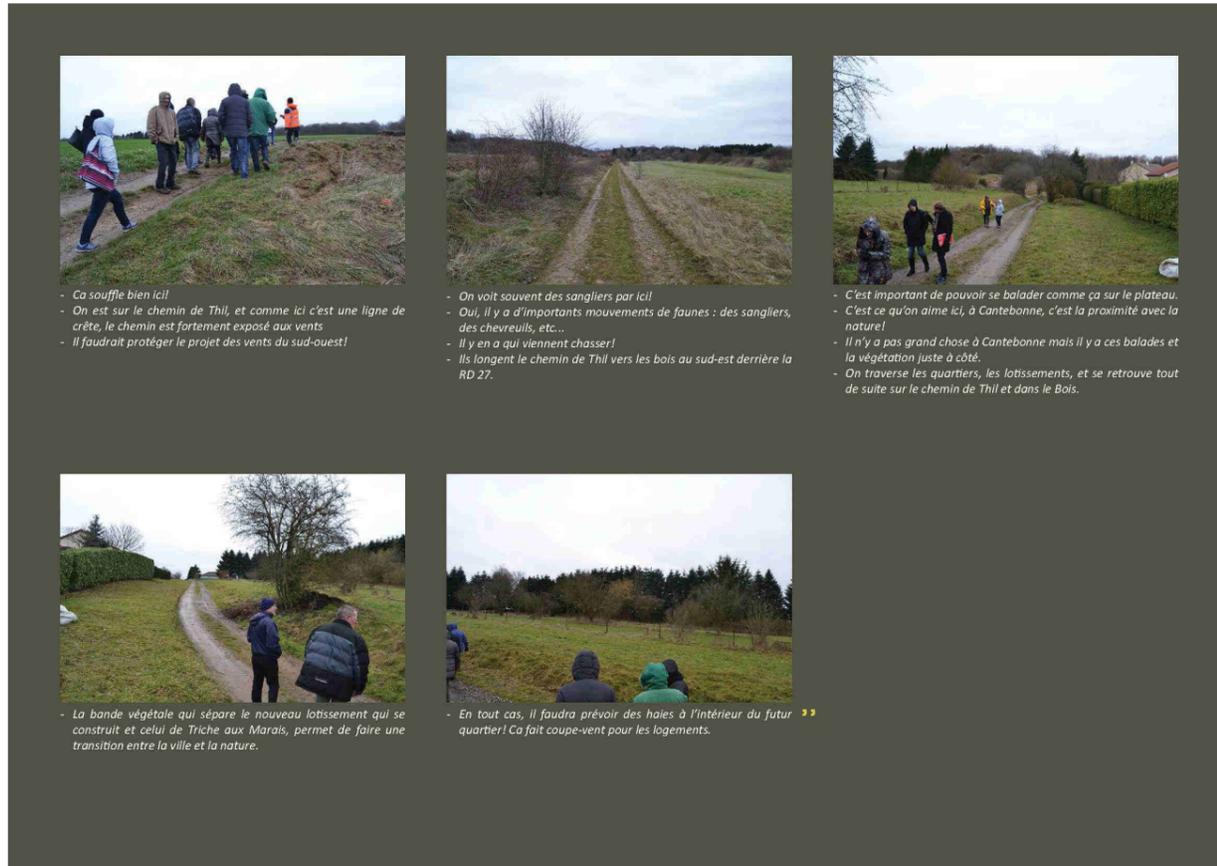
Merci de confirmer votre participation
 au 03 83 80 40 22 ou epa@alzette-belval.fr

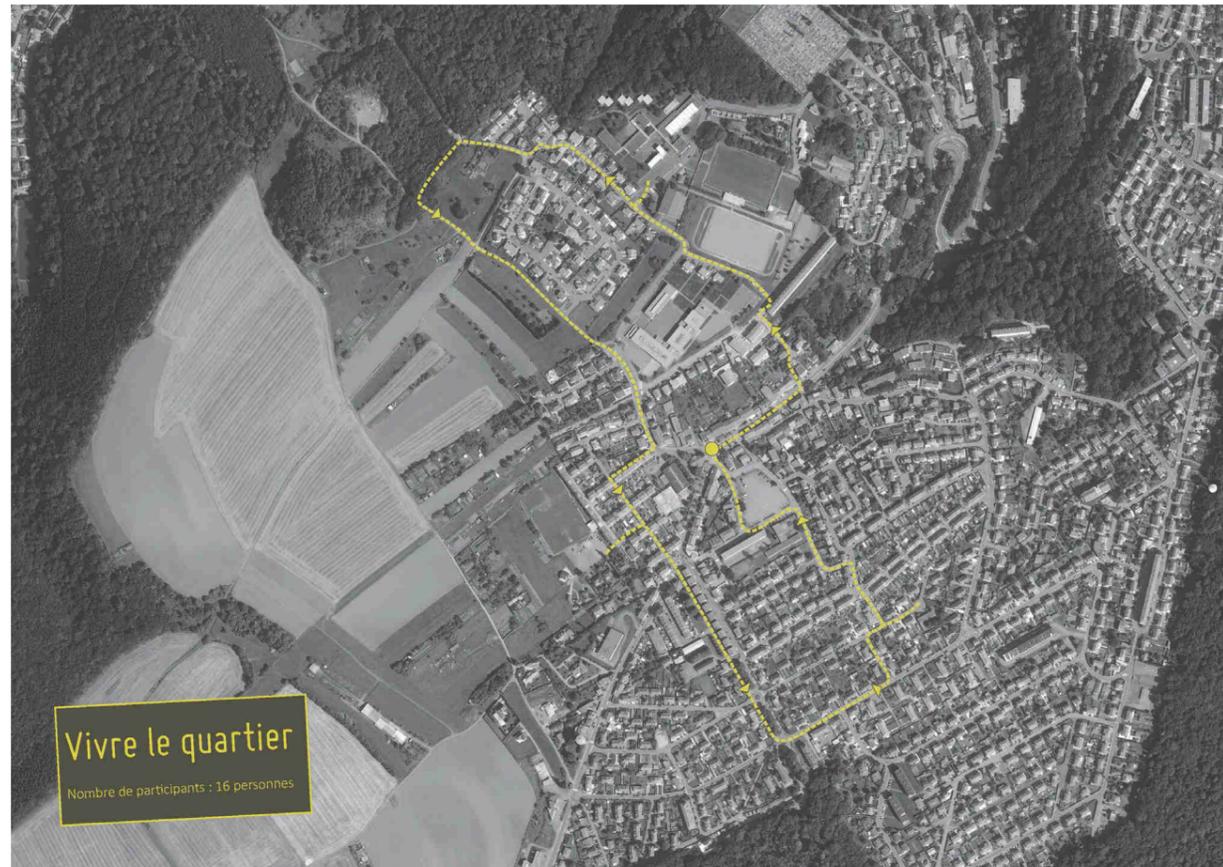
Établissement Public d'Aménagement
ALZETTE-BELVAL

<http://www.epa-alzette-belval.fr/cantebonne.php>

Édition graphique : Tracer la Ville et Alzette-Belval







- Les commerces sont peu attractifs. Il n'y a plus de boulangerie, plus de boucherie et pas de distributeur bancaire...
- Si on veut le journal, il faut descendre à Villerupt !
- Et puis, la poste de Cantebonne ferme quand il manque du personnel à Villerupt, même pendant les horaires d'ouverture normaux !
- Il manque un hôtel ici, on a quand même le Festival du film italien !...
- Pourquoi on laisse des vieux trucs comme ça ? Il faudrait faire comme à côté et rénover un peu !
- C'est un passage très fréquenté. C'est dommage, il faudrait l'améliorer... Regardez !
- Alors ça, c'est moche, c'est pas intégré du tout.
- Ca domine !...
- Puis les boîtes aux lettres sont tout en bas des escaliers sur la RD...
- C'est mieux intégré, là-bas ! La hauteur est raisonnable mais ce n'est pas mis en valeur et il y a beaucoup de malfaçons.
- Qu'est-ce qui va être fait à la place de la barre démolie ? Il manque un parking devant le terrain de foot, pour les matchs et aussi pour les habitants...
- Et puis il faudrait refaire la route !
- Ici, c'est un lieu de balade.
- C'est moche mais c'est utile !
- Ici, c'est un lieu de balade.
- C'est un quartier bien mais il n'y a pas de médecin, pas de boulangerie, comment on fait si on se casse une jambe ?
- Il y a d'abord eu deux maisons, ça continue à s'agrandir vers la forêt, mais il n'y a toujours pas de services !...
- C'est une liaison importante pour rejoindre directement le centre de Villerupt. Mais pourquoi est-elle encore fermée alors qu'il n'y a pas de neige ?
- C'est un raccourci, mais c'est interdit aux voitures en hiver et la rue est très abîmée !

- Il manque du parking devant le gymnase
- C'est un lieu qui pourrait devenir attractif, en juillet il y a le Festival Vaches de Blues. On pourrait créer un lieu ouvert, qui pourrait servir aussi de piste de skateboard...
- Le parcours santé c'est bien, c'est très fréquenté par tous les habitants de Villerupt.
- La route, c'est un axe très fréquenté. Ça relie Thil à Villerupt par le quartier des Sapins. C'est bien, il faut faire fonctionner les choses ensemble !
- Cantebonne c'est le « plateau des 4 vents », il y a toujours du vent, en toute saison. En plus, c'est le point le plus haut du département !
- Il faudrait organiser un concours pour le meilleur tag « Théodore Monod » et le mettre sur la façade du collège !
- Les gens ne sont pas disciplinés, ils se garent devant les maisons en face pour déposer leurs enfants...
- Il faudrait refaire le garage là-bas !
- La cité Rerman, ça bouge beaucoup, il y a beaucoup de maisons à vendre.
- Il y a des nouveaux qui achètent, beaucoup de Portugais qui retapent, etc.
- Il y a pas mal de personnes âgées
- On est un peu l'un sur l'autre et c'est étroit, pas fait pour les voitures...
- Pourquoi ne pas intégrer ces garages dans le périmètre de l'étude ? Ils sont sous-utilisés !
- Il faudrait faire quelque chose mais c'est compliqué, la rue devant les garages appartient en partie aux propriétaires et en partie à la Commune...

- Avec Internet il faut des points relais pour chercher les colis, le tabac sert aussi à ça...
- Le docteur va fermer et il ne trouve personne pour reprendre son cabinet alors qu'il le donne
- Il nous font une belle salle mais il n'y a pas de parking
- Il n'y a pas de restaurant non plus, quand on sort du sport on a envie d'aller manger un bout quelque part.
- La façade de la maison de la ferme mériterait d'être rénovée...
- Face à la place en plus... C'est honteux de laisser ça comme ça !

E. La mise à disposition de registres

Les registres ont été mis à disposition du public du 15 Juin 2015 au 30 septembre 2016 :

- au siège social de l'EPA Alzette Belval, du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 ;
- aux services techniques de la Ville de Villerupt : du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;

Analyse des remarques du registre et des courriers

Absence de remarques dans les registres mis à disposition.

F. Mise en ligne des documents sur internet

Un accès à l'information via le site internet de l'EPA a été mis en place, rappelant les objectifs, les modalités de la concertation ainsi que des éléments clés relatifs à l'avancement de l'élaboration du projet.

De plus, sur chaque document de communication (affiches, flyers, CR, etc.) figurait un «Flash Code» ainsi qu'un lien permettant d'accéder directement à la page d'information, sur le site de l'EPA, comme suit :



Flash Code - document de communication

Zone d'Aménagement Concerté de Cantebonne

Modalités de concertation :

Par délibération datée du 15 juin 2015, le Conseil d'Administration de l'EPA a défini les modalités de concertation suivantes ([téléchargement-délib-concertation-cantebonne](#)) :

- l'organisation d'une exposition ouverte au public,
- l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet (les dates seront communiquées ultérieurement sur ce site),
- l'organisation d'une ou plusieurs balades sur le site de Cantebonne (les dates seront communiquées ultérieurement sur ce site),
- la mise à disposition de registres à la Maison du Projet Alzette-Belval ([voir le plan d'accès](#)) et aux services techniques de la Ville de Villerupt
- une sensibilisation de la population au moyen de publications ou par voie de communiqués dans la presse locale,
- la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval (Site de Micheville - 57390 AUDUN-LE-TICHE) ou par courriel à l'adresse : concertation-epa@alzette-belval.fr

La concertation se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet et s'achèvera au 30 septembre 2016.

> [Voir les principes d'aménagement](#)

Les dates et les documents de la concertation :

- Concertation publique du 30/01/2016 : balade sur site
[Téléchargement-Présentation de la réunion de concertation](#)
[Bilan de la concertation](#)
- Réunion de concertation du samedi 27/02/2016 à l'EPA Alzette-Belval : quelle vie de quartier à Cantebonne ?
[Consulter le compte-rendu](#)
- Réunion de concertation du vendredi 01/04/2016 au Foyer Robert Bouillon de Villerupt : devenez acteurs du quartier !
[Consulter le compte-rendu](#)
- Voyage à Trèves le 21/05/2016 : découvrez un EcoQuartier
[En savoir plus](#)
- Réunion de concertation le samedi 02 juillet 2016 à EPA Alzette-Belval : construisez le quartier
[Consulter le compte-rendu](#)
- Exposition dans les locaux de l'EPA et à la mairie de Villerupt
[En savoir plus](#)
- Réunion publique le mercredi 28 septembre à la mairie de Villerupt
[En savoir plus](#)

Site Internet de l'EPA - Page Concertation ZAC de Cantebonne

G. La possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier

Chaque personne qui le souhaitait, a eu la possibilité de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval, Site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche et par mail : concertation-epa@alzette-belval.fr

Il n'y a eu aucun courrier adressé à l'EPA Alzette-Belval.

Un seul mail a été adressé à l'EPA Alzette-Belval :

Demande de M. Cedric NIEGO :

Bonjour,

Je souhaiterais obtenir un état d'avancement du projet Eco quartier sur Cantebonne. Il semble que le 02 juillet 2016, un atelier maquette devrait se tenir. Par conséquent, le projet semble bien avancé et vous devriez être en mesure de me donner plus de détails sur le projet d'élargissement de voirie concernant le chemin de heute. Pouvez vous me faire parvenir par courriel la projection prévu au chemin de heute ? Les horaires d'ouverture de la maison du projet ne laisse que peu de possibilité à une consultation. Merci d'avance pour votre envoi.

Réponse de l'EPA :

Bonjour,

En réponse à votre courriel du 07 juin 2016, je vous confirme qu'une réunion de concertation aura bien lieu le samedi 02 juillet à l'EPA Alzette-Belval.

Nous ne disposons pas encore d'une coupe de la voirie du chemin de la Heute. Il s'agit d'une entrée/sortie du projet d'aménagement. L'emprise de la voirie comprendra la voie actuelle et l'emplacement réservé inscrit au PLU de la Ville de Villerupt.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Bien cordialement

3. SYNTHÈSE DE LA PAROLE HABITANTE

Thématiques



Se déplacer à Cantebonne



La place de la nature en ville



Vivre dans le quartier

Constats des habitants	Enjeux	Propositions des habitants intégrées au projet
Le quartier de Cantebonne donne l'impression d'être isolé.	Veiller à ce que le futur quartier participe au désenclavement du quartier de Cantebonne. Relier la partie ouest et est de Cantebonne.	<ul style="list-style-type: none"> Irrigation du quartier par des circulations douces, en lien avec des cheminements à développer dans le reste de Villerupt. Il en est de même pour les transports en commun.
Le bus de la ligne 321 vers le Luxembourg circule difficilement dans les rues, notamment autour du rond-point devant la pharmacie.	Participer au développement de l'offre en transport en commun, l'accessibilité, la cadence et la desserte.	<ul style="list-style-type: none"> Circulation «apaisée» dans Cantebonne (maîtrise des flux, de la vitesse de circulation, du stationnement) Réorganisation des itinéraires des lignes de bus pour desservir le nouveau quartier, tout en prévoyant des gabarits de voiries suffisants pour permettre aux bus de circuler.
Le positionnement des nouveaux accès, ainsi que leur traitement doivent anticiper les risques d'engorgement du centre de Cantebonne. Le problème du débouché vers la RD devra faire l'objet d'un travail sur la largeur de la rue et l'aménagement du carrefour. Des habitants du chemin de la Heute sont opposés à ce débouché.	Faciliter l'accès au futur quartier tout en participant à l'amélioration des conditions de déplacement à Cantebonne.	<ul style="list-style-type: none"> Positionnement des accès au nouveau quartier : l'un au niveau de la jonction entre RD 27 / chemin de Thil, et le second à proximité du collège Théodore Monod. Intégration des deux entrées principales du nouveau quartier, dans le projet de ZAC de Cantebonne. Création de cheminements doux piétons et cyclables.
De nombreux habitants circulent à vélo sur le plateau et en direction des chemins de randonnée. Le vélo est peu utilisé pour se rendre en centre-ville.	Faciliter les déplacements modes doux à Cantebonne. Renforcer les itinéraires de promenade.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de liaisons piétonnes inter-quartier. Schéma de réaménagement du parvis du Collège Théodore Monod, avec modification de la circulation et de la desserte (TC et stationnement / dépose minute)
La circulation autour du collège est aujourd'hui saturée aux heures de pointe.	Repenser la circulation autour du collège Théodore Monod pour faciliter l'accroche du nouveau quartier.	
Il est important d'inclure des jardins partagés ou familiaux dans le projet.	Inclure des espaces de potagers de type jardins familiaux ou jardins partagés.	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un parc de 8000 m² comportant des lots pour des jardins familiaux, qui s'appuient sur ceux existants ; une véritable trame verte qui s'appuie sur l'identité paysagère de Cantebonne.
Cantebonne est un lieu de promenade privilégié pour les habitants de Villerupt. Il faudrait que cela puisse perdurer.	Veiller à renforcer et pérenniser ce sentiment privilégié de proximité avec la nature, constitutif du paysage naturel du quartier de Cantebonne.	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'itinéraires de promenades afin de renforcer le lien privilégié des habitants avec la nature. Aménagements d'ouvrages techniques destinés à la collecte des eaux de pluies qui contribuent à renforcer les atouts écologiques du quartier. Continuum écologique renforcé par la mise en place de prescriptions paysagères.
Les ouvrages techniques (noues, bassins de rétention des eaux pluviales, etc.) pourraient permettre d'apporter une qualité paysagère supplémentaire au projet.	Penser les ouvrages de collecte des eaux pluviales comme un élément attractif et d'animation du paysage.	
Les espaces verts devant les habitations de Cantebonne ont tendance à disparaître pour laisser place à des aires de stationnement.	Donner une vraie place au végétal comme élément de structuration et de qualité urbaine.	
Il manque des espaces verts publics et surtout des aires de jeux pour les enfants à Cantebonne. Les habitants souhaiteraient la présence de poubelles et de bancs dans les espaces verts.	Penser l'espace public, ses usages et ses fonctions, pour générer un cadre de vie .	<ul style="list-style-type: none"> Intégration à l'intérieur du parc de lieux publics de qualité, d'aires de jeux, de pique nique, d'un mobilier urbain fonctionnel et qualitatif. Création d'une nouvelle centralité localisée proche de l'entrée du futur EcoQuartier et devant la place du collège Théodore Monod favorisant les conditions d'attractivité bénéfiques pour l'ensemble de Cantebonne.
Il manque une lieu de centralité à l'échelle du quartier, qui puisse fédérer et réunir.	Créer une nouvelle centralité pour le quartier de Cantebonne	<ul style="list-style-type: none"> Intégration d'un programme de commerces et de services de proximité comprenant : <ul style="list-style-type: none"> un commerce alimentaire (de 700 à 800 m² de vente et 300 m² de stockage / office) et quatre à cinq commerces d'appoint (cellules commerciales de 50 à 200 m²), un «pôle médical» de 200 m² de surface de plancher, un pôle de services Économie Sociale et Solidaire (100 à 150 m² de surface de plancher), une micro-crèche (150 m² de surface de plancher), une Maison d'assistante maternelle (150m² de surface de plancher) ou une crèche mixte (300 m² de surface de plancher), un espace de forme alternatif (150 m² de surface de plancher), un jardin pédagogique de 120 à 160 m² de surface de terrain.
Il y a beaucoup d'attente quant à l'arrivée d'un commerce de proximité qui puisse répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du quartier. D'autres types de commerces ont été évoqués : coiffeur, boulangerie, bar, restaurant, vente de produits bio, distributeur bancaire... A ce titre, la proposition d'implantation des commerces, à proximité du collège, est bien perçue, car accessible à l'échelle de Cantebonne. De plus, l'accès devant le collège Théodore Monod semble pertinent. Des services à la personne sont également demandés : médecins, kiné, accueil petite enfance...	Compléter l'offre de commerce et de services de proximité.	
Il faudrait prévoir les impacts du nouveau quartier sur le parc de logements existants en proposant une grande mixité de typologies de logements, car il y a beaucoup de maisons en vente à Cantebonne.	Répondre à la demande des besoins résidentiels des actuels et futurs habitants.	<ul style="list-style-type: none"> Programmation d'une offre résidentielle adaptée à la diversité des besoins comprenant : <ul style="list-style-type: none"> 16 % maisons individuelles purs sur parcelles libres (de 400 à 600 m²) ; 11 % maisons individuelles groupées (sur parcelles de 200 à 250 m²) ; 30 % de logements semi-collectifs en R+2 ; 43 % de logements collectifs en R+2+Attique.

ANNEXES

Délibération n°2015-10 – Conseil d'Administration du 15 juin 2015 : Objectifs poursuivis et modalités de concertation préalable à la création de la ZAC – secteur de Cantebonne



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUIN 2015

OBJECTIFS POURSUIVIS ET MODALITES DE CONCERTATION
PREALABLE A LA CREATION DE LA ZAC

SECTEUR DE CANTEBONNE

DELIBERATION N°2015-10

VU le décret N°2011-418 du 18 avril 2011 inscrivant l'opération d'aménagement dite Alzette-Belval parmi les Opérations d'Intérêt National mentionnées à l'article R.121-4-1 du code de l'Urbanisme ;

VU le décret N° 2012 – 327 du 6 mars 2012 portant création de l'établissement public d'aménagement Alzette-Belval ;

VU le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L.300-2, L.311-1 et R.311-1 du Code de l'Urbanisme ;

VU le Projet Stratégique et Opérationnel approuvé le 7 février 2014,

SUR proposition du Directeur Général,

Le Conseil d'administration :

- Approuve les **objectifs** poursuivis pour l'aménagement du site de Cantebonne à Villerupt (zone n°10 du Programme Prévisionnel d'Aménagement) :
 - o conforter la centralité secondaire du quartier de Cantebonne ;
 - o participer à la requalification de l'entrée de Ville de Villerupt ;
 - o améliorer l'accessibilité, la desserte et le maillage du site et du quartier ;
 - o développer une programmation mixte ;
 - o favoriser le développement de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale en concevant un EcoQuartier ;
 - o favoriser la création d'un corridor écologique reliant le Bois de Thil au Bois de Butte.

- Approuve les **modalités de concertation** suivantes :
 - o l'organisation d'une exposition ouverte au public ;
 - o l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet ;
 - o l'organisation d'une ou de plusieurs balades sur le site de Cantebonne ;
 - o la mise à disposition de registres à la Maison du Projet de l'EPA Alzette Belval et à l'accueil des services techniques de la Ville de Villerupt ;
 - o un accès à l'information via le site internet de l'EPA rappelant les objectifs, les modalités de la concertation ainsi que des éléments clés relatifs à l'avancement de l'élaboration du projet ;
 - o la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval, Site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche.

La concertation se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet et s'achèvera au 30 septembre 2016.

- Charge le Directeur Général de mettre en œuvre ces mesures.

Le Président du conseil d'administration

Patrick WEITEN

VU ET APPROUVE LE
LE PREFET

Nacer MEDDAH

Jeudi 25 Juin 2015

Annonces légales, administratives et judiciaires

I LOC 14

AVIS DE MARCHÉS

MOSELIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE - MAPA

Département de publication : 57
Services

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ
Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
MOSELIS
3, rue de Courcelles BP 25040
57071 Metz Cedex 3

Type d'organisme : autre
Activité(s) principale(s) : Logement et développement collectif

OBJET DU MARCHÉ
Prestations de service Assurance Police Auto Mission pour les collaborateurs et administrateurs de MOSELIS.
Lieu d'exécution : Moselle

CRITERES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- Prix des prestations (prime annuelle) : 50%
- Valeur technique (garanties) : 30%
- Service après-vente (modalités de gestion et services associés) : 20%

PROCEDURES
Mode de passation : Procédure adaptée
Conditions de délai :
Date limite de réception des offres : 15/07/2015 à 16 H 00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours

AUTRES RENSEIGNEMENTS
Référence du marché attribué par le pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice : 15_0315

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2015

ADRESSES COMPLEMENTAIRES
Renseignements d'ordre administratif Olivier WEYLAND
MOSELIS
Service Juridique et Marchés
3, rue de Courcelles BP 25040
57071 Metz Cedex 3
Tél : +33 387648679
Email : olivier.weyland@mosclis.fr

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus
MOSELIS
Service Juridique et Marchés
3, rue de Courcelles BP 25040
57071 Metz Cedex 3
URL : http://mosclis.marcoweb.fr
ou : www.mosclis.fr rubrique " Marchés

Commune de Bruley

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Aménagements sécuritaires rue de Voisel

- Pouvoir adjudicateur : Commune de Bruley, 36, rue Victor-Hugo, 54200 Bruley. Tél. 03 83 43 85 87. Mail : commune.de.bruley@wanadoo.fr
- Procédure : procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.
- Objet du marché : travaux d'aménagements sécuritaires de la rue de Voisel.
- Durée des travaux : 25 semaines maximum pour la tranche ferme, y compris périodes de préparation (hors congés). - 6 semaines maximum pour la tranche conditionnelle, y compris périodes de préparation (hors congés).
- Le dossier sera remis sur demande écrite par courrier ou fax à : SARL Herreye et Julien, 80, impasse du Gaz - BP 20051 - 54200 Toul. Tél. 03 83 43 12 14, fax 03 83 63 22 26. Mail : toul@herreye-julien.fr
- Date limite de réception des offres : mercredi 22 juillet 2015, à 12h00.
- Adresse où les offres doivent être remises : Commune de Bruley, 36, rue Victor-Hugo, 54200 Bruley.
- Justifications à produire :
- Celles précisées par le Code des marchés publics
- Références pour les travaux similaires réalisés depuis moins de 3 ans.
- Moyens en personnel et matériel de l'entreprise.
- Attestations d'assurances en cours de validité.
- Garanties financières de l'entreprise avec mention du chiffre d'affaires pour les trois derniers exercices.
- Certificats de qualification professionnelle des entreprises ou certificats de capacité attestant de la compétence du candidat.
- Les offres sont retenues sur la base des critères énoncés ci-dessous, hiérarchisés et pondérés
1) le prix des prestations (40 pts)
2) valeur technique de l'offre, détaillée dans le mémoire (60 pts).
- Renseignements d'ordre administratif : Commune de Bruley. Renseignements d'ordre technique : SARL Herreye et Julien.
- Date d'envoi de l'avis à la publication : 22 juin 2015.

RAC682226700

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Réf. SIV METZ 06/2015

Maître d'ouvrage: Syndicat Intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz Centre

Procédure de passation: procédure adaptée (article 28 du CMP)

Objet : Aménagement de voirie de la rue Litardus à Montigny-Lès-Metz

Conditions d'obtention du dossier de consultation:
Téléchargez le dossier de consultation sur le site <http://www.klckoon.com> sous numéro : SIV METZ 06/2015 ou faites parvenir votre demande à :
Syndicat Intercommunal de Voirie de Metz Centre
Hôtel de Ville
160, rue de Pont-à-Mousson
57950 Montigny-lès-Metz
Fax 03.87.55.74.75.

Justificatifs à produire: selon dossier de consultation
Adresse de remise des plis : Soit sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyée ou déposée contre récépissé à l'adresse ci-dessus. Soit sous forme dématérialisée sur le site : <http://www.klckoon.com>

Date limite de remise des offres : 23/07/2015 à 11 h 00

Délais de validité des offres : 90 jours

Critères d'attribution des offres :
* Valeur technique (40 %)
* Prix (60 %)

Renseignements complémentaires:
* Administratifs : Syndicat intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz Centre
Tel: 03 87 55 74 53
* Techniques : Services techniques de la Ville de Montigny-lès-Metz
Tél : 03 87 55 74 54

Instance à contacter pour obtenir les renseignements concernant les modalités de recours et/ou pour introduire un recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 21 23 23

Date d'envoi à la publication : 24/06/2015

AC682252800



PRÉFET DE LA MOSELLE

APPEL A CANDIDATURE POUR LE MANDATEMENT DE VETERINAIRES CERTIFICATEURS SUR LE DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Le préfet de la MOSELLE s'appuie à mandater des vétérinaires sanitaires pour la réalisation des opérations de certification officielle pour les échanges intracommunautaires de bovins.

Le dossier de consultation de cet appel à candidature mentionnant le lot concerné, est accessible sur le site de la préfecture de la Moselle à l'adresse suivante:
<http://www.moselle.gouv.fr/vieilles-publiques/commun/appel-a-candidature>

ou sur demande auprès de la DDPP de la Moselle (ddpp@moselle.gouv.fr)

La date limite de dépôt des candidatures est le 01 septembre 2015.

AC680648400

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

- Identité de l'organisme qui passe le marché :
Ville du Ban-Saint-Martin
1 avenue Henri II
57050 Le Ban-Saint-Martin
- Objet du marché : Location de véhi-

3. Caractéristique principale : Ce marché comporte 2 lots :
- lot 1 services réguliers de transport périscolaire dans la commune
- lot 2 transports scolaires et périscolaires ponctuel par marché à bon de commande avec minimum 3 000 € et maximum 10 000 €

4. Mode de passation : Procédure adaptée en application de l'article 28 du CMP
5. Durée d'exécution : 1 an renouvelable une fois, pour la même durée

6. Date limite de réception des offres : 17 juillet 2015 à 16h
7. Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :
- Le prix de la prestation : 60 %
- Les références pour des prestations similaires : 10 %
- Les moyens humains et matériels : 30 %

8. Délai de validité des offres : 90 jours
9. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Selon les conditions fixées par les articles 44 à 46 du CMP

10. Retrait des dossiers : Les dossiers sont envoyés sur demande, écrite ou par télécopie à :
Monsieur le Maire du Ban-Saint-Martin
1 Avenue Henri II
57050 Le Ban-Saint-Martin
N° télécopie : 03 87 30 77 45

11. Modalités de remise des offres : sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyée ou déposée contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

12. Renseignements complémentaires :
* Technique : Service Jeunesse M. Martinez ou Melle Barbier
03 87 30 13 15
* Administratif :
M. Delhot ou Mme Vernier
03 87 30 13 15.

13. Date d'envoi à la publication : 24 juin 2015

Le Maire de la Commune du Ban-Saint-Martin
Henri HASSER

AC682505100

AVIS AU PUBLIC

AVIS AU PUBLIC

Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval
La première phase d'aménagement du site de Micheville 1 et 2

Par délibérations n°2015-11 et n°2015-12 du 15 juin 2015, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation relatifs à la première phase d'aménagement du site de Micheville.

Les modalités de concertation sont les suivantes :
- l'organisation d'une exposition ouverte au public ;
- l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet ;
- l'organisation d'une ou de plusieurs balades sur le site de Micheville ;
- la mise à disposition de registres à la

le-Tiche, ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 ;
- un accès à l'information via le site internet de l'EPA (www.epa-alzette-belval.fr)
rappelant les objectifs, les modalités de la concertation ainsi que des éléments clés relatifs à l'avancement de l'élaboration du projet ;
- la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval, Site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche.

La concertation se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet et s'achèvera au 31 mars 2016.

La délibération est consultable à l'EPA Alzette-Belval (site de Micheville 57390 Audun-le-Tiche) aux heures d'ouvertures.

AC682105800

Commune d'Arnville (54350)

ENQUÊTE PUBLIQUE sur le projet de révision du plan d'occupation des sols et transformation en plan local d'urbanisme

2ème insertion

Par arrêté n° 12/2015 du 01.06.2015, le maire d'Arnville a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du projet de révision du plan d'occupation des sols et transformation en plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Jean-Jacques Harmand a été désigné par le tribunal administratif en tant que commissaire-enquêteur titulaire et M. Thierry Marchal en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie, du 25.06.2015 au 27.07.2015 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire-enquêteur recevra au centre culturel, 109, Grande-Rue à Arnville les :

- jeudi 25 juin 2015, de 10 h à 12 h ;
- samedi 11 juillet 2015, de 10 h à 12 h ;
- lundi 27 juillet 2015, de 18 h à 20 h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête déposé à la mairie. Elles peuvent être également adressées au commissaire-enquêteur, par écrit, en mairie, 98 Grande-Rue, 54530 Arnville.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie, aux heures et jours d'ouverture.

Le projet de révision du plan d'occupation des sols et transformation en plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le conseil municipal.

Toutes informations sur le projet peuvent être demandées à Monsieur le Maire d'Arnville ou Monsieur l'Adjoint délé-

AVIS AU PUBLIC

Établissement Public d'Aménagement Alzette-Belval Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Cantebonne

Par délibération n°2015-10 du 15 juin 2015, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation relatifs à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le secteur de Cantebonne à Villerupt (54).

Les modalités de concertation sont les suivantes :
- l'organisation d'une exposition ouverte au public ;

- l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet ;
- l'organisation d'une ou de plusieurs balades sur le site de Cantebonne ;
- la mise à disposition de registres à la Maison du Projet de l'EPA Alzette Belval (site de Micheville 57390 Audun-le-Tiche, ouverture du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00) et à l'accueil des services techniques de la Ville de Villerupt (Rue Albert Lebrun 54190 Villerupt, ouverture du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30) ;
- un accès à l'information via le site internet de l'EPA (www.epa-alzette-belval.fr)
rappelant les objectifs, les modalités de la concertation ainsi que des éléments clés relatifs à l'avancement de l'élaboration du projet ;
- la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval, Site de Micheville, 57390 Audun-le-Tiche.

La concertation se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet et s'achèvera au 30 septembre 2016.

La délibération est consultable à l'EPA Alzette-Belval (site de Micheville 57390 Audun-le-Tiche) aux heures d'ouvertures.

AC681918000

VIE DES SOCIÉTÉS

TRANS FENSCH Société Anonyme d'Economie Mixte Locale au capital de 402 000 €. Siège Social : FLORANGE, 6 rue de Longwy RCS THIONVILLE B 785 880 055

En sa séance du 29 mai 2015, le Conseil d'Administration a pris acte de la nomination de M. Alain de Corson, demeurant au 7, rue du Docteur Roux, 75015 Paris, en qualité de représentant de la société Transdev aux Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration de la société Trans Fensch, en remplacement de M. Philippe Chevy demeurant au 71a, rue Kempf, 67000 Strasbourg. Les autres représentants demeurent inchangés.

AVIS DE PUBLICITÉ

La COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, dont le siège est sis 16, rue Hoche - Tour Kupka B - La Défense cedex (92919), RCS de Nanterre, N° 382 506 079, fait savoir que les garanties dont bénéficiait la M. FLAUSSE SEBASTIEN - " SEB IMMO " sis rue des Cloutiers Z. A. 57800 COCHEREN, RCS N° 520 374 703, accordées pour les opérations de transactions sur immeubles et fonds de commerce, visées par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 et ses textes subséquents, cesseront trois jours francs après la publication du présent avis. Les créances s'il en existe, devront être produites au siège de la COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS dans les trois mois de cette insertion.

RAC681148500

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, en date du 04/06/2015, il a été constitué pour une durée de 99 ans, une SASU dénommée :
GO-CARBIKE
au Capital de 10 000,00 €
son siège social se situe au
38 Rue de l'École 57460 Kerbach

et l'objet social est : Commerce de détail de véhicules automobiles et de motos ; achat et vente de tous véhicules automobiles légers neufs ou d'occasion, y compris les motos et activités annexes d'importation et l'exportation des véhicules d'occasion neufs et toutes prestations de services et le négoce de tous produits susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus spécifié.

Président: M. MISTRETTA François
DI RAFFAELLE demeurant 38 Rue de l'École 57460 Kerbach,

Admission aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : cession libre entre associés, cessions soumises à agrément dans les autres cas.

Immatriation au RCS de Sarreguemines.

RAC676594100

GIE TRANS - FENSCH Siège Social : FLORANGE, 6 rue de Longwy RC THIONVILLE 799 343 363

En sa séance du 12 janvier 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé en qualité d'Administrateur Monsieur Vincent Bonnifet, demeurant au 32, rue des Tilleuls 54150 Briey.

En sa séance du 16 mars 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé en qualité d'Administrateur Monsieur Laurent Oudit, demeurant au 24, rue des Romains 57970 Yutz.

En sa séance du 22 juin 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé en qualité d'Administratrice Madame Carole Vignon, demeurant au 15, avenue John Fitzgerald Kennedy 57000 Metz.

PUBLICITÉS JURIDIQUES

SASU VMC SOUDAGE 32 rue de Strasbourg 57730 PETIT EBERSVILLER

AVIS DE DÉPÔT DES RELEVÉS DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions de l'article R.625-3 du décret du 25 mars 2007, il est indiqué que l'ensemble des relevés des créances est déposé au greffe du tribunal.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L.625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Le Mandataire judiciaire,
Me Daniel KOCH
Selas Koch & Associés
18 a, rue Chamborand
57200 Sarreguemines.

AC681827400

Tribunal d'Instance de Sarrebourg Registre des Associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

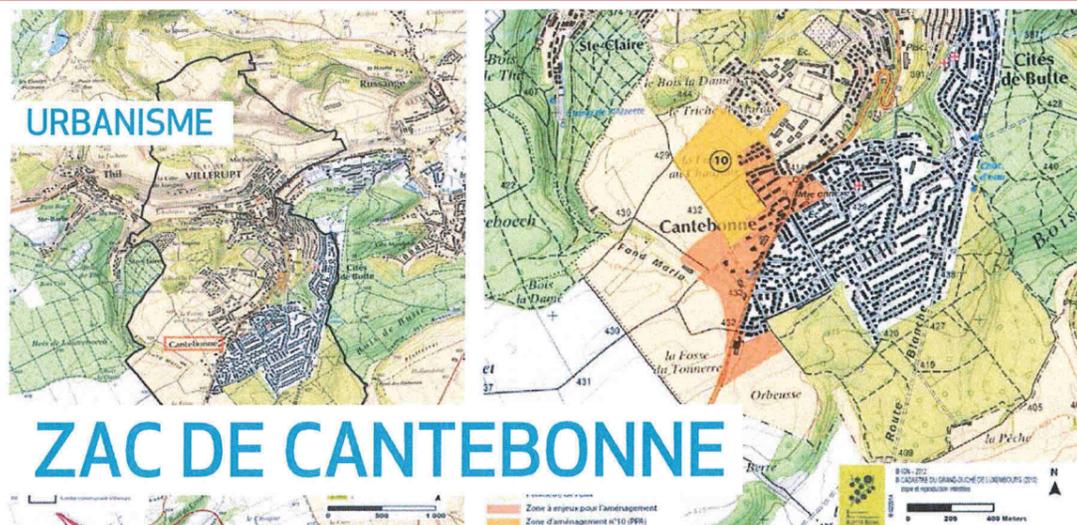
Il a été inscrit le 25/08/2014 au Registre des Associations, au Volume 37 Folio n° 31. L'association dite: L'ILE AUX CALINS

avec siège à 99 rue du Général Rampont 57560 Abreschviller

Les statuts ont été adoptés le 19/06/2014

L'association a pour objet : Accueillir des enfants de 0 à 3 ans dans une Maison d'Assistantes Maternelles. Il s'agit d'un mode d'accueil innovant, à la fois bénéfique aux enfants qui pourront être accueillis dans de bonnes conditions et s'habituer dès le plus jeune âge, à la vie en collectivité; aux parents qui, lorsqu'ils travaillent en horaires décalés, restent souvent sans solution de garde, et à la commune qui ne dispose pas de ressources nécessaires pour financer une crèche traditionnelle.

La direction se compose de :
Président: Mme Mary Garron demeurant 99 rue du Général Rampont à Abreschviller
Vice-président(e) : Mme Vanessa Bonnard demeurant à Abreschviller
Vice-président(e) : Mme Laure Christophe demeurant à Bertrambois
Trésorier(e): Mme Vanessa Bonnard demeurant à Abreschviller
Secrétaire: Mme Mandy Toubians demeurant à Abreschviller
Assesseur : M. Jonathan Gier demeurant à Abreschviller
Assesseur : M. Emmanuel Christophe demeurant à Bertrambois
Assesseur : M. Dan Wagner demeurant à Abreschviller



ZAC DE CANTEBONNE

ENJEUX ET CONCERTATION

En délibérant le 15 juin dernier, le Conseil d'Administration de l'EPA Alzette Belval a officiellement lancé le processus de création de la ZAC de Cantebonne, Zone n°10 de son Programme Prévisionnel d'Aménagement.

L'ensemble de la procédure, qui devrait aboutir en Octobre 2017, à l'arrêté préfectoral approuvant le dossier de réalisation de la ZAC de Cantebonne, s'articule autour des enjeux suivants :

- Participer à l'amélioration de l'entrée de ville de Villerupt,
- Assurer l'accessibilité et la desserte du quartier,
- Compléter l'offre de services (équipements, commerces de proximité),
- Proposer une offre résidentielle adaptée à la diversité des besoins,
- Concevoir un « EcoQuartier » pour améliorer la qualité de vie des habitants,
- Préserver la biodiversité par la création d'un corridor écologique reliant le Bois de Thil au Bois de Butte,

Cette même délibération a fixé les modalités de concertation suivantes :

- l'organisation d'une exposition ouverte au public,

- l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques et d'un ou plusieurs ateliers associant la population aux moments clés de l'élaboration du projet (les dates seront communiquées ultérieurement),
- l'organisation d'une ou plusieurs balades sur le site de Cantebonne (les dates seront communiquées ultérieurement),
- la mise à disposition de registres à la Maison du Projet Alzette-Belval et aux services techniques de la Ville de Villerupt

- une sensibilisation de la population au moyen de publications ou par voie de communiqués dans la presse locale,
- la possibilité pour toute personne intéressée de s'exprimer par courrier adressé au Directeur Général de l'EPA Alzette-Belval (Site de Micheville - 57390 AUDUN-LE-TICHE) ou par courriel à l'adresse concertation-epa@alzette-belval.fr

LA CONCERTATION ...

se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet et s'achèvera au 30 septembre 2016.



Mosaïque - octobre 2015 - n° 20



Une Zone d'Aménagement Concerté est une procédure d'aménagement, adaptée à la réalisation d'un projet complexe. Elle permet de concevoir les aménagements dans leur ensemble, à l'intérieur d'un périmètre défini, pour construire des équipements, des logements, des commerces (...) et aménager l'espace public (voirie...) d'associer les habitants, représentants de collectivités et associations, agriculteurs et autres acteurs concernés par l'élaboration du projet.

LES GRANDES ÉTAPES D'UNE ZAC :

- > Définition du périmètre de la zone et des objectifs,
- > Organisation de la concertation pendant toute la durée de l'élaboration du projet,
- > Réalisation d'études préalables pour définir les besoins et les contraintes sur des thématiques variées telles que l'environnement, les aspects démographiques et économiques, les déplacements...
- > Élaboration d'un dossier de création de ZAC contenant les grandes lignes du projet, l'étude d'impact, des éléments économiques et financiers,
- > Élaboration d'un dossier de réalisation décrivant le projet, le programme des équipements publics, le programme des constructions et les modalités prévisionnelles de financement de la ZAC.

CONTACT :

<http://www.epa-alzette-belval.fr>

Téléphone : 03.83.80.40.22

Courriel : epa@alzette-belval.fr

Réunion publique sur la ZAC de Cantebonne

L'EPA Alzette Belval organise une réunion publique sur le projet de ZAC de Cantebonne mercredi 28 septembre, salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville de Villerupt.

Au programme

18h30 : réunion publique (présentation du projet d'aménagement de l'Ecoquartier) ;

20h : échanges et bilan de la concertation autour du verre de l'amitié.

Pour plus d'informations : <http://www.epa-alzette-belval.fr> (03 83 80 40 22).

Le Républicain Lorrain (15/09/2016)